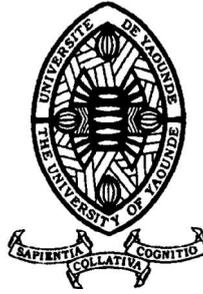


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE
L'EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION

L'USAGE DES TIC DANS L'ORIENTATION SCOLAIRE ET SUIVI PÉDAGOGIQUE: CAS DU SERVICE D'ORIENTATION DU LYCÉE DE LA CITE DES PALMIERS À DOUALA

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Conseiller d'Orientation (DIPCO)

Par :

MBALLA NANGA Justin Olivier
Master I en droit public fondamental

Sous la direction
Djeumeni Tchamabe Marcelline
Chargé de cours



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

A MES MERES :

- **SANZOUANGO RACHEL**
- **LEBA SYLVIE**

REMERCIEMENTS

Au terme de ce modeste travail de recherche, qu'il nous soit donné de témoigner notre gratitude à toutes les personnes qui ont de près ou de loin, contribué à sa réalisation. Il s'agit de :

- madame DJEUMENI TCHAMABE Marcelline qui a accepté de diriger ce travail ;
- professeur FONKOUA PIERRE qui a supervisé cette recherche ;
- Tous les enseignants du département des sciences de l'éducation et précisément de la section Conseiller d'orientation pour leur encadrement pendant ces deux années de formation à l'ENS ;
- madame NGO BINYET Claire, proviseur du lycée de la cité des Palmiers à Douala ;
- tous les élèves CO de la 55^{ème} promotion pour leur collaboration et les deux années riches en partage et en émotion ;
- à la famille N'GOUMOU qui m'a accueilli et soutenu tout au long de mon stage pratique dans la ville de Douala ;
- à BIYONG Mélanie DOUCE, pour ses encouragements pendant les moments difficiles et pour que d'autres projets s'ouvrent à nous.

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RESUME	vii
INTRODUCTION GENERALE	1
<i>PARTIE I : CADRE THEORIQUE</i>	4
Introduction de la partie	5
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	6
Introduction.....	6
1.1 Contexte de l'étude.....	6
1.2 : Formulation et position du problème	9
1.3 Question principale de recherche	14
1.4 Objectifs de l'étude.....	14
1.5 Intérêt de l'étude.....	15
1.6 Délimitation de l'étude	16
Conclusion du chapitre	17
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE	18
Introduction.....	18
2.1 Définition des concepts ou approche notionnelle	18
2.2 Revue de la littérature.....	21
2.3 Théories explicatives	35
2.4 Formulation des hypothèses.....	39
2.5 Définition des variables	39
Conclusion du chapitre et de la partie	46
<i>PARTIE II : CADRE METHODOLOGIQUE</i>	47
Introduction de la partie.....	48
CHAPITRE III : METHODOLOGIE	49
Introduction.....	49
3.1 Le type de recherche	49
3.2 Population d'étude.....	49
3.3 Site de l'étude.....	50
3.4 Population accessible.....	50
3.5 Méthode d'échantillonnage et de collecte des données.....	51
3.6 Outils de collecte des données.	52
3.7 La pré enquête.....	54
3.8 Méthode d'analyse des données.....	59
3.8.1 L'analyse de contenu	59
Conclusion du chapitre	60
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	61
Introduction.....	61

4.1	Présentation des récits de vie des sujets	61
4.2	Analyse de contenu des données des entretiens	67
4.3	Analyse des hypothèses de recherche.....	70
	Conclusion	71
CHAPITRE V : INTERPRETATION DES RESULTATS DISCUSSION ET RECOMMANDATION.....		72
	Introduction.....	72
5.1	Interprétation et discussion des résultats	72
5.2	: Limites théoriques et méthodologiques	75
5.3	Perspectives.....	76
5.4	Recommandations	76
	Conclusion	79
CONCLUSION GENERALE		80
REFERENCES BILIOGRAPHIQUE		83
ANNEXES		88
TABLE DES MATIERES.....		97

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CO : Conseiller d'Orientation

CPO: Conseiller Principal Orientation

CD ROM: Compact Disk Read Only Memory

CRM : Centre de Ressources Multimédias

DIPCO : Diplôme de Conseiller d'Orientation

EAO : Education A l'Orientation

EIAH : Environnement Informatique à Apprentissage Humain

ENS : Ecole Normale Supérieure

ENIEG : Ecole Normale d' Instituteurs de l'Enseignement Général

EPT : Education Pour Tous

FAD: Formation A Distance

LAO : Logiciel d'Aide à l'Orientation

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaire

MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur

TIC : Technologies de l'Information et la Communication

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication en Education

RE : Ressource Électronique

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : opérationnalisation de la variable indépendante	41
Tableau 2: opérationnalisation de la variable dépendante	41
Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses, des variables, des indicateurs et des modalités.	43
Tableau 4 : répartition par âge et par sexe des conseillers d'orientations	66
Tableau 5 : Répartition selon l'ancienneté dans la fonction	67
Tableau 6 : thème 1 distribution des fréquences d'utilisation des outils communicationnel.	68
Tableau 7 : Distribution des fréquences d'occurrences d'utilisation des ressources en ligne par les CO	69
Tableau 8 :	69

RÉSUMÉ

L'étude portée à notre attention s'intitule : *L'usage des TIC dans l'orientation scolaire et suivi pédagogique des élèves*. Force est de constater les problèmes de l'orientation conseil aujourd'hui : l'accroissement des effectifs des clients à l'orientation scolaire, l'ampleur des tâches à accomplir et des données à manipuler qui sont de plus en plus croissantes et complexes et les outils de travail rudimentaires entraînent des goulots d'étranglement dans le processus d'orientation scolaire. Pour plus de rendement et de célérité, il est donc nécessaire d'accorder aux TIC une place considérable dans le processus d'orientation scolaire et d'en faire un catalyseur du travail des conseillers d'orientation dans l'encadrement pédagogique des élèves pour plus de clarté et d'intelligibilité dans leurs actions. Avec l'objectif mieux comprendre le phénomène de l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'orientation. Le problème qui a été investigué est de celui de savoir comment l'usage des TIC peut-il améliorer l'orientation scolaire des élèves pour rendre opératoire cette question nous l'avons fait éclater en trois question de recherche et nous avons ainsi énoncé des propositions de réponse à ces questions. La méthodologie adoptée pour analyser ces questions a été la recherche- action ; car nous avons travaillé avec les Conseillers d'orientation pour étudier le moyen de mettre en œuvre une organisation émancipatoire pour améliorer les pratiques de l'orientation. Un outil d'investigation a à cet effet, été élaborer pour collecter les données. Il s'agit d'un guide d'entretien thématique analysé par la démarche de contenus selon l'approche de l'Ecuyer.

Notre étude a été menée dans l'arrondissement de Douala 5ème, au lycée de la Cité des Palmiers,. L'étude a nécessité la convocation des outils de collecte de données que sont l'entretien individuel avec six conseillers d'orientation et le focus-group de discussion..

A l'issue de l'analyse, il ressort que l'utilisation des outils TIC est une pratique d'aide en orientation mises en œuvre par le conseiller d'orientation au sein de nos établissements scolaires pour améliorer les performances des élèves. C'est sur la base de ces résultats que nous avons collecté auprès conseillers d'orientation, mettre en place des stratégies de communication entre les d'élèves, pour assurer la réalisation d'un « travail en équipe » dans le suivi de l'élève.

ABSTRACT

This work focuses on “the use of ICTs in students’ academic orientation and pedagogic following-up”. First of all, it has been noticed that the rising demand in academic orientation, the increasing and complicated tasks and data to be handled, and inappropriate working tools constitute a bottleneck in the process of academic orientation. Therefore, it is necessary to attach significant importance to ICTs for a better productivity and celerity; also, these technologies should be a key tool for such counsellors for better clarity and intelligibility of their actions. This investigation has been carried out at the Cité des Palmiers Government High School (GHS), in the subdivision of Douala 5ème. GHS which pays more attention into the importance of ICTs in orientation. This research seeks to know how the use of ICTs can improve on students’ academic orientation. To better address this topic, the research question has given rise to 3 other specific questions from which hypotheses have been formulated. The methodology being used has been Action research-focused, for we have colluded with school guidance counsellors to establish a suitable organization so as to improve orientation practices. In this perspective, a data collection tool has been elaborated, namely the Ecuyer’s approach-based thematic interview guide.

This study is aimed at addressing the role of ICTs in the amelioration of students’ academic orientation in Cameroon. To meet this objective, we have conducted a comprehensive case study where we have resorted to data collection tools such as one-to-one interview with six school guidance counsellors and group focus discussion. As concerns analysis, we have made use of the propositional method. As a result of our work, it is clear that the use of ICTs is a prerequisite for school guidance counsellors to improve on students’ overall performances. Thereby, it is advisable these counsellors, who are key actors in the educational system, establish communication strategies between students, their parents and themselves so as to ensure a real “team work” in the following up of children.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) marquent l'avènement d'une nouvelle ère de la communication. La télévision numérique, le téléphone par fibre optique, les satellites, et Internet, pour ne citer que celles-là, offrent des opportunités et des perspectives d'évolution dans tous les domaines d'activités humaines à l'échelle mondiale. Leur mise à profit dans le champ de l'éducation fait partie des priorités des Etats. En Afrique subsaharienne (ASS), toutes les nations leur emboîtent timidement le pas (Fonkoua, 2006 ; Mvoto, 2009 ;Djeumeni ,2011)

En effet, on note, une certaine prise de conscience des enjeux des TIC dans l'enseignement et particulièrement l'orientation. Dans cette mouvance sociotechnique, l'élève est le principal acteur bénéficiant de ces moyens d'adaptation à la réalité pédagogique grâce à l'aide de l'enseignant. Le défi majeur à surmonter est d' « apprendre à apprendre ». Il devient donc crucial de considérer l'avertissement du psychologue Gerjuoy, que reprend ainsi Toffler (1991 p,28) : « l'illettré de demain ne sera pas celui qui n'a appris à lire, mais celui qui n'aura appris à apprendre à intégrer les TIC dans ses activités quotidiennes ».

Cela étant au Cameroun, le système éducatif a connu au cours de la dernière décennie plusieurs réformes pour améliorer la qualité de son éducation. En ce qui concerne l'orientation, le Cahier Des Charges du conseiller d'orientation (MINESEC, 2009) a été élaboré et précise les activités qui relèvent des missions de celui-ci au sein de l'établissement scolaire et au travers des quelles son efficacité peut s'examiner. En effet, il doit amener l'élève à apprendre à apprendre, c'est-à-dire lui permettre de développer des aptitudes à l'acquisition des connaissances : apprendre à travailler, c'est-à-dire le doter de capacités à produire ; et apprendre à vivre, c'est-à-dire l'amener à se mettre au service de la société. Ces objectifs passent par la réalisation des trois types d'activités que sont : les activités de formation, les services adaptés, les activités administratives et de recherche. Ces activités se réalisent dans le respect de la qualité puisque tous les acteurs du processus sont appelés à participer. L'article 25 de la loi du 14 Avril 1998 stipule que « l'enseignement dans les établissements scolaires prend en compte l'évolution des sciences et des technologies, et dans ses contenus et ses méthodes est adapté aux évolutions économique, scientifiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international »

Djeumeni (2010, p106) affirme « la technologie informatique peut être utilisée dans l'acte pédagogique au sein d'un établissement scolaire ; vue comme lieu d'enseignement

apprentissage, lieu physique pour les acteurs de l'éducation que sont l'enseignant et l'élève pour : l'accès facile au matériel didactique et à des logiciels pédagogiques »

Au regard de tout ce qui précède, nous avons bien voulu nous intéresser à l'usage des TIC dans l'orientation et suivi pédagogique dans d'orientation scolaire des élèves au Cameroun. Cette étude a pour objectif général d'étudier le rôle des TIC l'orientation scolaire des élèves. Pour atteindre cet objectif nous articulons notre réflexion autour de trois parties : la première partie qui constitue le cadre théorique de l'étude, la deuxième partie intitulée cadre méthodologique et la troisième partie qui correspond au cadre opératoire ; la première partie, cadre théorique comprend deux chapitres qui sont la problématique de l'étude et l'insertion théorique du sujet. Le premier chapitre portant sur la problématique mettra en exergue le contexte et la justification de l'étude, la position et formulation du problème, la question de recherche, la détermination des objectifs de l'étude, les intérêts et la délimitation de l'étude ; le second chapitre lui porte sur l'insertion théorique du sujet, qui nous permettra de définir les concepts clés de notre sujet de recherche, d'élaborer la revue de la littérature, de présenter la théorie explicative du sujet, de déterminer les variables de l'étude et de dégager les hypothèses de recherche. La deuxième partie, le cadre méthodologique, présente la méthodologie de l'étude chapitre 3 en insistant sur le type de recherche, le site de l'étude, la population de l'étude, la technique d'échantillonnage et l'échantillon, l'instrument de collecte des données et le traitement des données collectées. La troisième et dernière partie se constitue de deux chapitres à savoir la présentation des résultats de l'étude chapitre 4, l'interprétation, la justification des résultats et recommandations au chapitre 5.

PARTIE I : CADRE THÉORIQUE

Dans cette partie, il est question de, présenter le champ conceptuel de notre étude qui s'articule autour de deux chapitres. Le premier chapitre porte sur la problématique de l'étude. Il sert à positionner le sujet et en dresser l'ossature. Le second chapitre, quant à lui, présentera la revue de la littérature et l'insertion théorique du sujet où il s'agira de définir d'abord les concepts clés de notre sujet de recherche, ensuite de ressortir la revue proprement dite de la littérature ainsi que des théories explicatives du sujet, puis formuler des différentes hypothèses et enfin de dresser le tableau récapitulatif des variables et indicateurs.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre nous permet de circonscrire le problème qui nous préoccupe, de décrire en termes clairs le phénomène que nous allons étudier, de fixer le but à atteindre, de faire une délimitation du sujet. Sans omettre l'intérêt de cette étude pour toute la communauté éducative (Enseignant, apprenant, parents et conseiller d'orientation, inspecteurs, responsables en charge de l'éducation etc.)

Avant d'y arriver, il est nécessaire de situer le sujet dans son contexte.

1.1 Contexte de l'étude

La qualité de l'éducation est source de préoccupation importante au sein de notre société. Notre système éducatif évolue sans cesse afin de prodiguer un enseignement adéquat au grand nombre d'élèves. L'atteinte de cet objectif nécessite le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; beaucoup plus l'usage d'internet pour améliorer les apprentissages.

Dans le but de poursuivre les actions menées pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de notre système éducatif, le Cameroun s'est arrimé aux recommandations tenues à Dakar, les Etats généraux sur les enseignements tenus à Yaoundé, ainsi que les engagements internationaux souscrits par notre pays notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et Education Pour Tous (l'EPT). De ce fait, le Ministère des Enseignements Secondaire (MINESEC) depuis sa création a amorcé des reformes dans le secteur de l'éducation secondaire qui contribuent à la refondation notamment par des réflexions, des analyses et la mise en place des plans d'action et des stratégies permettant de développer le système éducatif non seulement quantitativement mais aussi qualitativement.

En effet, le monde change de plus en plus vite et l'école n'en finit pas de s'adapter à son nouvel environnement suite à l'informatisation de la vie professionnelle, à l'usage d'internet dans la vie quotidienne, et à la multiplication d'information. Pour ce qui est des innovations pédagogiques et dans l'objectif d'améliorer la qualité de notre système éducatif, le MINESEC a mis en place des nouvelles méthodes d'orientation et a introduit les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme support d'apprentissage.

Depuis le décret de 2005, une inspection de pédagogie chargée des Technologies de l'Information et de la Communication a été créée pour répondre aux objectifs de l'éducation que sont : améliorer l'efficacité et la qualité de notre système éducatif. La création de cette inspection de pédagogie en 2005 par le MINESEC et la nomination de l'inspecteur pionnier de pédagogie le 12 Avril 2007 sont une démonstration claire de la volonté politique de transformer le secteur de l'éducation avec les TIC.

Dans le même sens, la loi d'orientation du 14 Avril 1998 énonce à son article 25 que « l'enseignement dans les établissements scolaire prend en compte l'évolution des sciences et des technologies, et dans ses contenus et ses méthodes est adapté aux évolutions économiques, scientifique, technologies, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international ». Cette loi dispose entre autres « les activités d'orientation et de psychologie scolaire s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement » (Article 29).

Par ailleurs, l'arrêté n°67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 portant définition des notions, des ressources de la gestion du Conseiller d'Orientation au sein d'un établissement scolaire, résume les missions du CO dans son article 4. Lesdites missions sont détaillées par la Circulaire de 2001 où il est spécifié que le CO a pour rôle :

L'information sur les filières de formation et leur débouchés (collecte, traitement, stockage, diffusion, évaluation des informations) ;

L'aide à l'adaptation scolaire (la connaissance de soi, l'éducation au choix scolaire, la gestion du temps et étude des méthodologies d'apprentissage...) ;

Le conseil (expression des problèmes des apprenants d'ordre personnel, social, scolaire et professionnel ainsi que la recherche des solutions) ;

La recherche appliquée (conception des tests psychotechniques, des tests de connaissance scolaire standardisés, recherche en matière d'innovation éducative, de flux, de mécanisme et de tendance d'orientation, de fonctionnement de l'institution et du système éducatif) ; La participation à la sélection des élèves et l'aide à l'insertion professionnelle (les concours et montage des projets professionnels) ; la préparation à la vie (hygiène, éthique de vie, droit et liberté individuelle, santé, nutrition, environnement et sexualité). Le cahier des charges du Conseiller d'Orientation au sein d'un établissement scolaire, mis sur pied par le MINESEC en

2009, résume les trois objectifs principaux que doit atteindre l'orientation conseil en tant que troisième pilier du système éducatif camerounais, dans les établissements.

En milieu scolaire, l'orientation touche également les aspects psychopédagogiques d'où la distinction suivante : la pédagogie du projet et du choix, la pédagogie de la réussite, la pédagogie de l'appropriation des connaissances qui sont à la base de l'éducation en orientation, dont parle OKENE (2009, p.105) « la pédagogie de la réussite consiste à apprendre à l'apprenant à apprendre, à exploiter au mieux son potentiel de réussite scolaire par la connaissance et l'utilisation de ses atouts, des méthodes et des techniques d'apprentissage efficaces ; à s'ajuster à la vie scolaire ou universitaire en général ». A cet effet, il s'agit de développer le besoin de réussite et d'avoir des idées positives sur les actions entreprises dans un parcours de réussite. Ce besoin qui se traduit dans les pratiques en orientation dont parlent Guichard et Huteau (2006, p.8) « l'orientation consiste en une démarche reposant sur une investigation de nature psychologique et vise à favoriser la transition entre deux milieux. De plus, l'orientation est aussi conçue comme un ensemble de pratiques visant à aider les individus lors des transitions qui marquent le cours de leur vie. » Puisque les enjeux actuels des systèmes éducatifs portent sur l'efficacité et la qualité de l'éducation, l'orientation conseil et le conseiller d'orientation se présente comme un maillon clé qui a une responsabilité assez élevée dans les actions de recherche de qualité et d'efficacité dans l'éducation d'un côté et dans l'aide des apprenants ayant des difficultés scolaires et des troubles de comportement de l'autre côté. Tel semble être ce qui ressort du discours inaugural au lancement de la cinquième journée nationale de l'orientation scolaire au Cameroun en 2007.

Seulement, dans un monde en mutations imprévisibles, chaque jeune doit se préparer progressivement à la prise de décision. haby (1973) souligne « l'orientation moderne doit être conçue comme le choix volontaire par le jeune de la voie qui lui convient le mieux, choix qui devrait s'accorder avec les avis extérieurs : parents, conseillers, professeurs ». Mais alors, étant donné que les établissements d'enseignement accueillent des élèves ayant des niveaux de plus en plus hétérogènes et des difficultés les poussant à donner un sens à leur scolarisation, ils devraient bien se connaître afin de mieux s'orienter. D'où la formule de Daniel Gaonac'h et Golder "bien se connaître pour bien s'orienter".

En bref nous pouvons dire qu'avec les changements qui s'opèrent dans le domaine de l'éducation de notre système éducatif, il serait important de recourir à l'usage de l'internet pour permettre aux CO d'accéder gratuitement à des nouvelles situations d'apprentissage

grâce aux programmes tel que le Logiciel d'Aide à l'Orientation (LAO) et Education A l'Orientation (EAO). Et, beaucoup de praticiens et de théoriciens du monde de l'éducation s'entendent sur le fait que l'application d'un excellent processus d'intégration des TIC contribue fortement à la qualité de l'enseignement /apprentissage (Sergiovanni et Starratt, 2006 ; p 102). D'où de nombreuses interrogations de la part des medias et la communauté éducative. Car, l'éducation est la base de tout développement et de la construction des nations. De même, l'éducation est fonction des univers socioculturels et du profil d'homme qu'on voudrait former ;(Loi d'orientation, 1998).

1.2 : Formulation et position du problème

Selon Ntebe Bomba (2004 ; p 10) « une bonne problématique, un bon objet de recherche ne prennent véritablement un sens dans une démarche scientifique que par une méthodologie d'approche bien édifiée et bien structurée ».

Selon (Durkheim ; 1968) pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait en présence deux générations : une adulte, une jeune et une action, exercée par les premiers sur les seconds. Cette action n'est possible que parce qu'il y a un héritage culturel à transmettre, une sagesse et une science dont seuls les adultes sont détenteurs. Ce principe s'applique aussi à la société traditionnelle africaine, où ce sont les « Vieux, les patriarches » qui sont chargées des initiations et des rites. Les aînés et les clans d'âges jouent aussi un rôle important dans l'éducation du jeune ; mais l'essentiel est assuré par les anciens. Les familles, la parenté toute la communauté villageoise en général. Un devoir de solidarité éducative sur une base naturelle :

(Erny ; 1968) « A examiner le curriculum vitae d'étudiants africains, on est impressionné par le fait que la plupart ont été élevés à un moment ou à un autre de leur jeunesse, et souvent pour de longues périodes, par des oncles, des tantes des grands frères des grands parents, tantôt par des amis de la famille ou des vagues « tuteurs » ou « logeurs » auxquels les enfants furent confiés durant leur scolarité. Il faut rechercher l'origine de ces séjours loin des parents dans les structures familiales elles-mêmes [...], mais aussi par le fait qu'on considère l'éloignement comme une mesure éducative importante, car, l'enfant apprend ainsi à s'adapter et à s'insérer dans les milieux successifs différents. »

Les identités culturelles qui s'ancrent dans l'histoire marquent les institutions éducatives plus que toute autre. Elles fondent la tradition éducative d'un pays ; elles modèlent les relations entre les adultes et les enfants, entre les élèves et le savoir. L'école de demain fera

certainement grand usage des TIC, elle sera sûrement active, collaborative et ouverte sur le monde ne l'est-elle pas déjà beaucoup plus qu'on ne le dit ? Mais elle ne le sera pas partout de la même façon et les usages des TIC ne seront pas les mêmes à Sion et à Lisbonne. Avec la société occidentale, le devoir de solidarité éducative tend à se détériorer. La famille nucléaire doit garantir toute seule l'éducation de sa progéniture.

Par les altérations sociales provoquées par l'ensemble des transformations socio-économiques de l'Afrique, les relations sociétés et éducation sont aujourd'hui d'un style nouveau.

Le rapport de l'UNESCO de 1966 fait l'inventaire des problèmes de l'éducation en Afrique et examine les mesures à prendre afin de parvenir à un enseignement et un apprentissage de qualité pour tous. Parmi celles – ci, on a les problèmes de genres dans l'éducation en Afrique aujourd'hui.

Les filles demeurent nettement défavorisées et leurs taux de scolarisation restent étonnamment faibles (UNESCO — EFA, 2003 ; Draxler et Haddad, 2002) à tous les niveaux de l'enseignement en Afrique, primaire secondaire ou supérieure. Ces effectifs ne cessent de baisser (UNESCO, 2003). La loi d'orientation scolaire de 1998 rend l'enseignement primaire obligatoire. Malgré ces efforts, le taux de scolarisation a baissé de 90 % dans les années 90 à 76 % en 1996, suite notamment à la baisse du pouvoir d'achat des parents et l'insuffisance de l'offre éducative. Dans les pays d'Afrique, la précarité des conditions économiques des familles, les mariages précoces d'une part, font que la scolarité des filles se limite à quelques années seulement.

D'autre part, les guerres et les conflits armés que la plupart des pays africains se livrent en causant les déplacements des familles ont favorisé la détérioration de la scolarité des enfants en Afrique en général et surtout celle de la jeune fille.

Dans certains cas, ce sont les idéologies répandues selon lesquelles « éduquer une fille, c'est arroser le champ du voisin » (Tchameni ; 2007) qui sont autant de pratiques culturelles qui ne plaident pas, en Afrique, à l'épanouissement de la jeune fille et contribuent à son analphabétisme, sa sous-représentation dans les sphères des États et des hautes responsabilités sociales. Elles sont en général peu représentées dans les branches scientifiques et techniques des systèmes éducatifs, et seraient dans une certaine mesure marginalisées et discriminées en termes d'équité dans l'accès à l'éducation. (UNESCO, 2000)

Les Tics dans ce contexte pourraient perpétuer cette exclusion dans la mesure où pour faire usage des TIC, il faut un minimum d'instruction. Même si un slogan de L'ONU affirme qu'« éduquer une fille, c'est éduquer une nation. » La prise en compte du genre dans l'éducation est un des défis que doit relever l'éducation en Afrique aujourd'hui.

En outre, avec la colonisation, sont nées des villes et les problèmes de gestion des populations et de l'éducation dans ces villes. La démographie galopante et le phénomène des exodes ruraux sont autant de défis dont doivent faire face les systèmes éducatifs. La population Africaine croît annuellement au taux moyen de 2,8 % (Tchameni ; 2007) Ce développement rapide de la démographie explique le fait que la population soit très jeune (63 % de moins de 25 ans dont 47 % ont entre 5 et 24 ans d'où une forte pression aux portes des institutions éducatives).

Nombreuses pourraient être les conséquences liées à ce boom de la population : difficile prise en compte des jeunes scolarisés, développement du phénomène nouveaux d'enfants de la rue et de sans-abri, et à l'augmentation du nombre des prostituées chez les jeunes enfants, des niveaux croissants de criminalité dans les villes Africaines où les enfants sont souvent la proie des gangs. (Tchameni ; 2007)

Par ailleurs, l'on note la présence de multiples fléaux sociaux comme par exemple la pandémie du VIH-SIDA, un nombre croissant d'enfants et d'enseignants sont contraints qui d'abandonner l'école parce qu'ils sont infectés ou parce qu'ils doivent s'occuper des membres de leurs familles malades et qui parce qu'ils sont devenus très faibles physiquement pour tenir plus longtemps un emploi très exigeant sur le plan physique. Un enseignant en Afrique doit tenir à la fois jusqu'à plus de 100 élèves dans sa classe en plus de ces classes pléthoriques, il doit avoir plusieurs heures de cours officiels par semaine, des heures de cours privées et encore des répétitions pour relever le niveau de vie très bas dans les sociétés africaines. Outre les orphelins du SIDA qui sont en nombre croissant, l'on note de plus en plus l'absentéisme des enseignants et un grand nombre de décès chez ceux – ci constitue un obstacle supplémentaire à la réalisation de l'Éducation Pour Tous (UNESCO, 2000) (Rocare, 2003- 2004)

Au regard du constat fait par la recherche (Fonkoua, 2006 ; Djeumeni, 2010 Minsi, 2014) de l'utilisation d'internet dans la formation et son intégration dans l'enseignement, il en ressort qu'elle offre une large possibilité de ressources auxquelles l'enseignant et l'apprenant peuvent avoir recours pour améliorer leur collaboration. Ces ressources constituent une

réserve, une banque dans laquelle les apprenants pourront venir se doter d'information et d'outils pour pouvoir améliorer leurs enseignements.

L'usage d'internet permet à travers les outils technologiques qui seront utilisés pour mieux observer, d'archiver les données, de partager d'échanger d'expérience entre les différents acteurs, de gagner en temps, en énergie, une célérité dans le travail pour une grande productivité, efficacité et efficiente etc.

Nous croyons, à l'instar de Karsenti (2002) que si l'école a pour mission de mieux préparer les futurs citoyens aux défis de la société de demain, elle se doit de favoriser une intégration en profondeur, quotidienne et régulière des TIC pour mettre à profit les possibilités nouvelles, invitantes, prometteuses et diversifiées des TIC en éducation. Et comme nous le signalons plus haut, l'enseignement et la formation sont en pleine mutation dictés par de nouvelles offres, de nouveaux objectifs mais aussi par l'élan des TIC. On assiste de plus en plus à l'éloignement du système traditionnel, d'apprentissage, et d'enseignement, qui ouvre un horizon nouveau dans l'éducation.

En fait, toute innovation pédagogique implique des changements, de représentations face à l'action éducative (Savoie-Zajc, 2001). Des lors, le corps enseignant est appelé à revoir ses méthodes d'enseignement. Aussi, à l'instar de Kofi Annan (2005), il est possible d'affirmer que : nous vivons une époque de mutations rapides où les technologies jouent un rôle de plus en plus central dans tous les domaines de la vie. Pour ce fait, l'introduction, le développement et le suivi des TIC sont des questions qui concernent tous les systèmes éducatifs. Les TIC introduisent des innovations éducatives pour faire face à de nouvelles demandes.

Ces innovations valorisent l'importance de la pédagogie dans les approches didactiques facilitées par les TIC, qui seront centrées sur l'élève et de plus en plus dirigées par lui et les enseignants joueront davantage le rôle de tuteur. Il est évident que dès qu'il y a une modification dans le système scolaire, il doit y avoir une adaptation de la part de tous. L'intégration des TIC force donc les pédagogues à modifier leur méthodes d'enseignement (Long,n.d).

Cependant, comme l'illustrent les travaux présentés sur l'intégration des TIC en lien avec la motivation en contexte scolaire, l'introduction des technologies se révèle complexe. Certains chercheurs ont présenté les facteurs d'influence de motivation à intégrer les TIC.. Fort de cette motivation à intégrer les TIC, l'Etat camerounais l'a si bien cerné jusqu'au sommet de la

hiérarchie. En effet, il a procédé à l'inauguration des centres de ressources multimédias en 2001. Le Chef de l'Etat du Cameroun a simplement annoncé en 2003 en ces termes : « conformément à l'engagement que nous avons pris, plusieurs de nos capitales provinciales et départementales ont reçu les équipements qui permettront à leurs élèves de s'initier et de se perfectionner dans les nouvelles techniques de l'information et de la communication » (Biya, 2003, p. 6). Ainsi manifestée, Cette motivation de réforme du système traditionnel d'enseignement et d'apprentissage ne suit pas son cours normal ; d'où de nombreuses interrogations de la part des média et la communauté éducative. Car, l'éducation est la base de tout développement et de la construction des nations. De même, l'éducation est fonction des univers socioculturels et du profil d'homme qu'on voudrait former ; (Loi d'orientation, 1998). Ainsi, pour mener notre étude, il est judicieux de la circonscrire dans le temps et dans l'espace.

Au Cameroun et dans le monde, il est reconnu que tout système éducatif soucieux de son efficacité et de son bon fonctionnement doit reposer sur un système d'accompagnement lui permettant d'atteindre ses objectifs. C'est ainsi que l'orientation-conseil scolaire, académique et professionnelle dans ses missions doit veiller à cet effet. « Les missions du conseiller d'orientation visent à atteindre les objectifs généraux du système éducatif Camerounais à savoir la formation intellectuelle, physique, morale et civique de l'apprenant en vue de son plein épanouissement et de son insertion harmonieuse dans la société ». Ces missions sont regroupées dans six grands chantiers de l'orientation scolaire que sont : le setting, le placement, l'aide, le conseil, l'information, la sélection et le recrutement. Le conseiller d'orientation peut également orienter, guider, accompagner non seulement les élèves mais aussi les professionnels de l'éducation. En ce sens, il est chargé de l'informer sur les ressources existantes pour l'enseignement et l'apprentissage. Il accompagne les professionnels dans l'élaboration de leur projet professionnel. Le conseiller d'orientation reçoit des élèves en entretien, analyse leur demande, les aide à mieux cerner leurs envies et à se projeter dans l'avenir. Il sait quels sont les besoins des apprenants et peut suivre la communauté éducative. Il peut suivre ces différents acteurs éparpillés (Nkwenti, 2014) qui manque de formation continue adéquate, de ressources financières et humaines à mieux coordonner de qualité pour l'émergence du Cameroun en 2035.

Malgré ce contexte de développement rapide des TIC au Cameroun et d'un nouvel organigramme, Djeumeni (2015) montre que la supervision est peu efficace et efficient. Les Co ont des difficultés à mener leurs tâches. Ils se disent peu non accompagnés dans leur

processus d'assistance aux enseignants pour l'intégration des (Ressources Electroniques) RE pour le suivi pédagogique. Les conséquences sont nombreuses sur la qualité de l'éducation secondaire. Tout ceci nous a amené à nous poser la question principale de recherche suivante : l'usage des TIC peuvent-elles améliorer l'orientation scolaire pour les élèves au Cameroun ?

1.3 Question principale de recherche

Au regard de ce qui précède, nous nous posons la question de savoir : l'usage des TIC peuvent-elles améliorer l'orientation scolaire pour les élèves au Cameroun ?

1.3.1 Questions spécifiques de recherche

La question principale a donné lieu à plusieurs questions spécifiques.

QS1 : Quel outils communicationnels améliorent l'orientation des élèves au Cameroun ?

QS2 : Quelles ressources utilisés améliorent l'orientation scolaire des élèves au Cameroun ?

QS3 : Quelle recherches sur internet améliorent l'orientation scolaire des élèves au Cameroun ?

1.4 Objectifs de l'étude

On entend par objectif le but à atteindre dans une recherche, l'aboutissement d'un parcours ou d'une démarche. Pour Mvondo (2003, p. 7) citant Ntebe Bomba (1991, p. 7) « c'est le point d'atterrissage et à la fois le point de décollage dans le développement de l'étude. Il s'avère être la partie la plus délicate dans le développement de l'œuvre académique, car il porte la plus-value scientifique qu'il faut faire clairement ressortir au départ pour la rendre évidente à la fin de l'œuvre ». Les objectifs dans la présente étude sont de deux ordres: un objectif général et des objectifs spécifiques.

1.4.1 Objectif général de l'étude

Il s'agit d'analyser les usages des TIC dans l'orientation scolaire des élèves au Cameroun et d'en dresser une typologie d'usage pour le CO

1.4.2 Objectifs spécifiques

L'usage d'internet dans l'orientation à distance est un phénomène qui peut être étudié selon plusieurs approches sociales. Dans une visée systémique nous voulons étudier :

Identifier les outils communicationnels permettant d'améliorer la qualité de l'orientation scolaire des élèves à distance au Cameroun

Identifier les ressources utilisées en ligne qui améliore l'orientation scolaire à distance des élèves au Cameroun

Identifier les recherches sur internet qui améliorent l'orientation scolaire des élèves au Cameroun

1.5 Intérêt de l'étude

L'intérêt de l'étude se trouve dans sa pertinence et dans la qualité des arguments que cette étude donne à la résolution des problèmes qui se posent à la communauté éducative. En d'autres termes, l'intérêt de l'étude révèle la place que cette étude peut avoir dans l'amélioration d'une pratique. De ce fait, l'intérêt de cette étude porte sur trois plans : pédagogique, sociale, scientifique.

1.5.1 Intérêt pédagogique

L'étude du processus enseignement /apprentissage de notre système éducatif présente de nombreuses défaillances qui ont des répercussions sur la qualité de l'éducation (Etats Généraux de l'éducation, 1995). La qualité de l'enseignement commence par la formation initiale puis continue des enseignants, leur suivi et leur évaluation pour observer si les politiques éducatives qui ont été mises en place par la hiérarchie sont respectées et que les produits qui sortiront de ce système pourront être compétitifs sur le marché du travail en pleine mutation.

Cette étude sur l'usage des TIC dans l'orientation à distance est une contribution à la recherche des moyens pour tous les acteurs éducatifs pour faciliter l'orientation, améliorer leur travail et leur pratique à travers l'utilisation des TIC et la réussite de plus apprenants.

1.5.2 Intérêt social

Ce travail est une contribution à la réflexion sociologique sur l'usage des TIC pour améliorer le suivi des élèves à travers l'orientation à distance, l'aide, l'accompagnement et contrôle de la qualité afin de baisser les redoublements, les déperditions scolaires et permettre un développement économique et social de notre pays pour l'émergence. Malgré les avantages des TIC, elles ne sont pas utilisées par ces acteurs et même dans nos écoles restent

une problématique qui préoccupe le gouvernement Camerounais. Les TIC permettront à cet effet de couvrir un grand nombre d'écoles, d'enseignants et d'apprenants en peu de temps.

1.5.3 Intérêt scientifique

La contribution sur la réflexion menée dans le champ de l'usage des TIC dans l'orientation scolaire nous permettra de contribuer dans le sens de faire avancer la réflexion sur le suivi pédagogique dans le contexte de changement comme le nôtre, l'utilisation d'internet est d'un apport considérable pour faciliter les échanges d'expériences entre les Co et permet aussi de sensibiliser un grand nombre en peu de temps. Cette réflexion est intéressante en ce qu'elle doit permettre de mieux comprendre les facteurs nécessaires à l'usage d'internet pour améliorer le suivi des élèves.

1.6 Délimitation de l'étude

Pour mener à bien notre étude, elle sera délimitée sur un triple plan : thématique, spatial et temporel.

1.6.1 Délimitation thématique

Cette étude s'intéresse au phénomène de l'accompagnement des élèves et leur suivi à travers l'orientation à distance. Elle s'inscrit dans le cadre des sciences de l'éducation et plus précisément dans le domaine pédagogique qui promeut la qualité de l'éducation dans notre système éducatif qui fait face aux changements en cours dans la société. Car, les changements qui surviennent sont inévitables et ne peuvent pas s'opérer tous seuls ; le rôle du conseiller d'orientation est de faciliter ce changement en s'assurant que les évolutions s'arriment aux buts prônés dans notre système éducatif.

1.6.2 Délimitation spatiale

Cette étude qui porte sur l'usage des TIC pour améliorer la qualité de l'orientation à distance pour le suivi pédagogique des élèves au Cameroun, s'est déroulée dans la région du Littoral, Arrondissement de Douala v zone BASSA. Elle a pour population d'étude les conseillers d'orientation.

En fait, il existe trois ordres d'enseignement au Cameroun; (public, privé général et privé confessionnel), et trois cycles de formation ; (maternel et primaire, secondaire, universitaire), que nous aurions dû couvrir. Nous choisissons le secondaire du système francophone pour conduire notre étude ; car, l'intégration des TIC semble plus perceptible et ambitieuse

l'arrimage du système éducatif camerounais aux autres systèmes à travers le monde et l'amélioration de la qualité de l'orientation au Cameroun.

Sous ce prisme, nous retenons la classe de troisième parce qu'elle constitue le sous-cycle d'orientation, la passerelle entre le premier degré et le second cycle secondaire. Cette classe est également le niveau au terme duquel l'apprenant peut soit s'engager dans la vie professionnelle, soit poursuivre ses études au second degré du même cycle de l'enseignement général ou technique et professionnel. De même, les conseillers d'orientations pourront nous servir de populations de références.

1.6.3 Délimitation temporelle

Cette étude est un travail qui a connu une phase préparation à travers la recherche documentaire et une pré-enquête. La phase dite pratique consistait à mener l'enquête à travers l'administration des entretiens et la rédaction du manuscrit. Compte tenu de l'exigence de notre formation académique, ces données se sont fait au cours de l'année académique 2015-2016 qui marque notre fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS).

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a présenté le contexte le problème de la recherche. Il a défini aussi les objectifs et les intérêts qui en découlent, le prochain présente le cadre théorique de référence.

CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE

Toute démarche scientifique exige que toute recherche puisse définir au préalable les concepts qu'il utilise pour leur sens car disait Durkheim (1968, p.38) « la première démarche du sociologue doit être de définir les choses qu'il traite, afin que l'on sache de quoi il est question » A ce effet, définir un concept c'est préciser le sens du concept dont il est question » en se conformant au contexte dans lequel il sera employé et cette définition situe le lecteur dans le contexte sémantique précis de la recherche.

Ce chapitre intitulé insertion théorique du sujet nous offre l'opportunité de commencer par une définition des concepts ; puis nous ferons la revue de la littérature, les théories explicatives.

2.1 Définition des concepts ou approche notionnelle

Les concepts clés que nous allons définir sont :

- TIC
- Usage des TIC
- Orientation scolaire
- Suivi pédagogique

2.1.1. TIC

L'acronyme TIC englobe à la fois la radiotéléphonie, la télévision, l'internet, la télécommunication mobile et le GPS (Howells et Lundal, 2000 ; Union internationale des télécommunications, 2004). Il désigne donc une combinaison des technologies issues de l'informatique avec d'autres technologies apparentées, en particulierité les technologies de la communication (UNESCO, 2004, p. 13). Utilisées pour créer, collecter, traiter et exploiter des informations provenant des sources diverses, ces technologies renvoient non seulement à la mise en place de réseaux et d'équipements dans des strates éducatives, mais aussi à leur utilisation pour des fins de développement éducatif, économique, sociétal et culturel (Karsenti et Larose, 2005).

Bref, la présente étude considère que les TIC sont des outils facilitant l'apprentissage grâce à une aide à la compréhension et à l'assimilation. Ces outils incluent l'ordinateur, les CD

ROM, les bandes vidéos éducatives, Internet et ses ressources, les ressources d'apprentissage en ligne (technologie de l'information), le courrier électronique, les plates-formes, les forums de discussion, les vidéos conférences (technologie de la communication), ainsi que diverses techniques indispensables pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants. Considérant cette définition, il devient possible de clarifier ce que signifie intégrer ces outils.

2.1.2 Usage des TIC

L'usage des TIC pour l'éducation se définit comme l'ensemble des services en ligne, des logiciels de gestion, d'édition et de la communication (portail, logiciels outils, plate-forme de formation, moteur de recherche application, portfolios) aux œuvres numérisées (documents de références générales, œuvres littéraires éducatives etc.) utile à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC. (Bibeau, 2004)

Dans les années 2000, le concept Environnement Informatique à Apprentissage Humain (EIAH) commence à perdre de sa consistance avec la naissance et la multiplication des établissements équipés en Informatique, la présence de ressources informatiques pour soutenir la démarche des apprenants, des campus virtuels. Les usages des TIC pour la formation à distance prennent de plus en plus d'ampleur. L'idée d'une vision cognitiviste et constructiviste de l'apprentissage et l'idée d'un lieu réel ou virtuel des « systèmes » en interaction.

L'on a une vision quelque peu différente de celles des années antérieures du rôle joué par les technologies au sein de la relation pédagogique. Pour (Jonassen ; 1995) les technologies éducatives ont plusieurs fonctions :

une fonction de productivité, une fonction de partenaires intellectuels et une fonction de contexte d'apprentissage. Il regroupe les usages de l'ordinateur selon les fonctions cognitives qu'ils permettent d'amplifier et de restructurer.

Certains auteurs comme (Séguin ; 1997) répertorient 33 applications pédagogiques d'Internet. Que l'on a résumé en six catégories d'activités pédagogiques qu'il nomme « modèles ». Ce sont : le modèle de communication interpersonnelle, de cueillette de données, des travaux d'équipe, d'utilisation des ressources, de publication sur Internet et d'auto apprentissage.

(De Vries ; 2001) quant à elle, répertorie huit fonctions pédagogiques de l'ordinateur. Ces fonctions sont liées aux types particuliers de logiciel, au point de vue théorique de

l'enseignant qui utilise les technologies ; qu'aux tâches proposées aux élèves ainsi qu'au statut accordé au savoir (présentation ordonnée, représentation..:)

Les TIC permettent de passer d'une éducation artisanale à une éducation industrielle. Cette évolution dans le vocabulaire des sciences de l'éducation reflète de plus en plus des changements dans des applications pédagogiques de l'ordinateur.

Par ailleurs, ces concepts ont des conséquences non négligeables sur le processus enseignement/apprentissage. La connotation constructiviste qui est souvent associée à l'intégration des TIC en éducation et la prolifération des médias pouvant y être considérés, pour ne nommer que ces deux facteurs, rendent la tâche des enseignants plus complexe que lors de la conception, par exemple, d'un cours en mode présentiel non informatisé et fondé sur des principes behavioristes ou, encore, d'un tutoriel (Wallet ; 2005).

L'idée de l'intégration des TIC en éducation commande un changement de méthodologie et de paradigme de la part des acteurs de l'éducation au sein de, l'institution scolaire, que sont : l'enseignant, le proviseur et professionnel de l'orientation. Changement lui permettant de passer du rôle de celui qui transmet à celui de concepteur. (Desjardins ; 2004) remarque que la complexité de l'exercice a d'ailleurs incité plusieurs équipes de chercheurs à développer des systèmes de conseillers afin de soutenir les enseignants dans leur nouveau rôle.

Pour compléter ce tableau théorique et pour continuer avec les concepts opératoires utilisés dans cette étude, nous définissons les termes dispositifs pédagogiques.

2.1.3 Orientation scolaire

Il ressort du Petit Larousse (2005, p. 763) que l'action de tourner, diriger une personne ou une chose dans une certaine direction, c'est l'orientation. Si cette définition a le mérite de la simplicité, il reste qu'elle est parcellaire et doit être complétée pour être bien comprise. Aussi faisons nous appel à la définition de Okene (2009, p. 99) selon laquelle: « l'orientation peut se définir comme une méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continu, visant à aider chaque individu à faire des choix délibérés et positifs lui permettant de se réaliser pleinement dans la vie.

Dans ce processus éducatif d'orientation, on suit et on accompagne l'individu tout en lui donnant, en cas de besoin, des conseils utiles. L'objectif poursuivi dans ce cheminement est d'amener l'individu à construire ses propres projets sur tous les plans ».

Cette définition met en exergue l'orientation comme une activité du Conseiller d'Orientation qui doit conduire l'apprenant vers les choix de son existence (série, filières d'études, profession...). Le Conseiller d'Orientation doit donc l'accompagner tout au long de sa vie éducative et même plus dans le choix de sa profession. Dans le même sens, la loi d'orientation de l'Education n° 98/004 du 14 avril 1998 stipule en son article 29 que: « les activités d'orientation et de psychologie scolaires s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant, à tous les niveaux d'enseignement ».

De cet extrait, il ressort que l'orientation au Cameroun se fait tant au niveau scolaire, universitaire que professionnel. L'orientation scolaire et universitaire est le fait de guider l'élève ou l'étudiant dans le choix de la meilleure forme d'enseignement en fonction de ses aptitudes, de ses goûts (motivation) et en relation avec ses possibilités de placement pour lui permettre de développer au maximum toutes ses potentialités.

2.1.4 Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est un temps de formation basé sur l'accompagnement des étudiant et élèves tout au long de leur cursus d'étude afin que ceux-ci acquérir les compétences nécessaire à l'exercice de leur formation. C'est également accompagner, encadrer, prendre en charge, observer de façon continue les apprenants tout au long de leur scolarité pour disposer d'informations fiables à leur sujet sont autant d'actions qui rentrent dans l'activité de suivi dévolu par les textes au Conseiller d'Orientation.

2.2 Revue de la littérature

Toute recherche vise à faire avancer les connaissances et, pour y parvenir, il faut connaître l'état des connaissances existantes. Toute chose qui se fait par le biais de la revue de la littérature entendue comme l'ensemble des productions scientifiques sur un sujet (Ndie, 2008). C'est une étape de la recherche qui consiste à faire l'inventaire scientifique des travaux de recherche menés sur un thème général. Si l'on se réfère à Aktouf (1987, p. 15), c'est « l'état des connaissances sur un sujet ». C'est la nomenclature des travaux dont les opinions portent davantage sur le sujet de recherche.

Nous la présenterons en trois parties: présenter la loi d'Orientation de l'Education au Cameroun, les activités du Co puis usage des TIC dans l'éducation

2.2.1 Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun et les TIC

Ce texte constitue le cadre juridique de référence de l'éducation au Cameroun, car il précise le rôle de tous et de chacun dans l'œuvre éducative. Celui-ci interpelle différents acteurs autour d'un partenariat pour la réussite de l'élève. Cette loi les englobe sous le vocable de « communauté éducative ». On compte à ce titre les dirigeants qui ont pour rôle de régler le fonctionnement de l'institution scolaire. Les personnels administratifs qui gèrent les tâches liées à l'administration scolaire, les personnels d'appui dont le rôle se limite à des activités de soutien aux autres personnels dans l'accomplissement de leurs missions, les enseignants, soumis à « l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de promotion scientifique, d'évaluation et de rectitude morale » (article 39), les milieux socioprofessionnels qui interviennent dans le cadre du rapprochement des apprenants du monde de l'emploi, les collectivités territoriales décentralisées qui soutiennent l'institution scolaire dans son fonctionnement de quelque manière que ce soit ; les élèves sont la raison d'être de l'établissement scolaire. Ils ont droit à l'instruction et ont pour devoir le respect des obligations inhérentes à leur statut. Chaque membre doit pouvoir remplir pleinement sa fonction pour qu'on puisse aboutir à une éducation de qualité. Le conseiller d'orientation, membre de l'équipe administrative, suivant le Décret N° 2001/041 du 19 Février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire, a pour mission l'information sur les filières de formation et leurs débouchés, l'aide à l'adaptation scolaire, le conseil, la recherche appliquée, la participation à la sélection des élèves, l'aide à l'insertion professionnelle et la préparation des jeunes à la vie. Il doit travailler en collaborant avec des partenaires parmi lesquels on cite les parents.

Les parents d'élève sont membres à part entière de la communauté éducative. Ils sont responsables de leur progéniture. Il a des obligations qui lui incombent à l'égard de ce dernier jusqu'à ce qu'il soit lui-même capable de se prendre en charge et d'effectuer ses propres choix. En effet, le parent occupe une place de choix dans le parcours de son enfant. C'est lui qui guide ses premiers pas dans l'univers social. Il lui inculque les principes directeurs de la société dans laquelle il devra évoluer. Il lui assure encadrement, suivi, affection, santé et veille à ce que ses conditions d'existence soient favorables à son épanouissement, en fonction des moyens disponibles. Le devenir de son enfant l'affecte au double plan affectif et financier

pour ne citer que ceux-là. C'est au vu de tous ces éléments que la législation le consacre comme membre à part entière de la communauté éducative. Autant il est interpellé dans la marche éducative de sa progéniture, autant il l'est également dans le processus d'orientation-conseil, processus qui fait partie intégrante de la formation de l'individu. Il est pour ce faire, appelé à intervenir, de manière active, dans la vie de l'école et dans l'objectif d'arrimer ses vœux à ceux de l'institution scolaire aux bénéfices de son enfant.

2.2.1.2 Cahier Des Charges du conseiller d'orientation

Ce texte définit les missions de l'orientation devant être réalisées au cours de l'année scolaire dans les Services Centraux, Déconcentrés et au sein des établissements scolaires du Ministère des Enseignements Secondaires. Dans ce dernier cadre, le conseiller d'orientation doit sensibiliser et informer toute la communauté éducative et particulièrement les élèves sur les réalités du monde scolaire, les possibilités de formation et leurs débouchés professionnels. Il doit développer chez l'élève, les méthodes et techniques d'apprentissage scolaire ou des problèmes susceptibles de perturber sa personnalité. Il doit faire acquérir à l'élève, les méthodes et techniques d'apprentissage scolaire et d'insertion professionnelle. Et l'atteinte de ces objectifs passe par l'exercice de trois types d'activités :

- Les activités de formation, exercées en classe ou en groupe, qui permettent de doter l'élève de savoir et savoir-faire utiles dans son adaptation au milieu scolaire, la connaissance de soi, la prise de décision, l'élaboration d'un projet scolaire, l'exploration des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou à une profession.
- Les « services adaptés » qui sont des prestations offertes aux élèves, aux enseignants et aux parents d'élèves. Ils permettent d'assurer un développement harmonieux de l'élève au plan personnel et scolaire et le prépare à l'insertion socioprofessionnelle. Il s'agit de l'évaluation psychologique, du counselling, de l'appui aux équipes éducatives et pédagogiques et de l'assistance aux parents d'élèves.
- Les activités administratives et de recherche en psychologie appliquée.

Circulaires relatives au processus d'orientation-conseil

Il s'agit en fait de présenter les Circulaires N°06, 07 et 08 du 19 Février 2001.

- Circulaire N°06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 relative aux missions du conseiller d'Orientation au sein de l'établissement scolaire

Les missions du conseiller d'orientation en établissement scolaire tournent autour de :

* L'information sur les filières de formation et leurs débouchés : Il est chargé dans le cadre de cette rubrique de la collecte, du traitement, du stockage et de la diffusion des informations relatives aux milieux de formation et de travail au profit de l'ensemble des membres de la communauté éducative ;

* L'aide à l'adaptation scolaire : il est appelé à aider les élèves à réussir à l'école. Ceci à travers la découverte de leurs aptitudes, l'éducation aux choix scolaires et professionnels, la gestion du temps et la méthodologie d'apprentissage, la connaissance de l'institution scolaire.

Il fait donc usage, pour y parvenir des tests psychotechniques, suit les élèves avec le concours des parents et des enseignants.

* Le conseil : il se réalise dans le cadre des entretiens. Le conseiller d'orientation aide l'élève à exprimer ses problèmes quelle que soit leur nature, à identifier les solutions possibles, à prendre les décisions conséquentes et à les réaliser.

* La recherche appliquée : elle concerne les domaines tels que la conception des épreuves psychologiques et de tests standardisés de connaissances scolaires, la connaissance des milieux éducatifs et socioprofessionnels, l'innovation éducative ayant une incidence sur l'adaptation scolaire ou professionnelle des élèves, l'évaluation de l'impact de l'information diffusée, l'étude des flux, tendances et mécanismes d'orientation à tous les niveaux, les nouvelles alternatives d'évaluation des acquis, l'analyse du fonctionnement pédagogique de l'établissement scolaire.

* La participation à la sélection des élèves et l'aide à l'insertion professionnelle : le conseiller sélectionne les élèves entrant des niveaux de formation. Il est l'intermédiaire entre les demandeurs et les offreurs d'opportunités de formation ou d'emploi. Il aide les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel et les initie aux techniques de recherche d'emploi.

* Et la préparation des jeunes à la vie : le conseiller fournit aux jeunes des informations leur permettant de mieux se préparer à la vie adulte et tirer de leur éducation un instrument de survie.

La Circulaire N°07/B1/1464/MINEDUC/CAB précisant les principes, les mécanismes de fonctionnement et les procédures d'orientation et de conseil des élèves.

De ce texte, il se dégage que l'orientation-conseil est un processus éducatif qui intervient tout au long de la vie. Il prépare l'individu au choix d'une formation future. Il lui permet de s'adapter à l'école et insiste sur la prise en compte par l'école de ses spécificités. Il aide à la résolution des problèmes, contribue à l'épanouissement individuel. Deux aspects nous intéressent dans cette procédure d'orientation : l'aspect pédagogique qui correspond à la phase pédagogique. Elle va de la sensibilisation et information individuelle ou collective des élèves et des parents, à l'appel de ces derniers pour réexamen de l'avis d'orientation sur la base d'éléments nouveaux apportés par eux. L'aspect administratif correspond à la phase administrative. Elle fait référence à l'affectation des élèves en classe supérieure dans le même établissement ou au transfert.

-Circulaire N° 08/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 portant définition du rôle des partenaires du conseiller d'orientation

Le conseiller d'orientation, dans l'accomplissement de sa mission au sein de l'établissement scolaire, doit entretenir des relations privilégiées avec plus d'un partenaire éducatif dont le concours est capital. Ceci se justifie par le fait que la formation intégrale du citoyen reste une œuvre essentiellement collective qui interpelle toutes les compétences disponibles. Il s'agit du Chef d'établissement qui doit constituer un cadre propice pour le travail du conseiller ; du Censeur qui doit prévoir des tranches horaires pour le conseiller et veiller à leur respect ; du Surveillant général qui réfère au conseiller les élèves à problèmes ; de l'Enseignant qui détecte et soumet au conseiller des élèves ayant des troubles ; du médecin scolaire qui fournit au conseiller des informations sur l'état de santé des élèves ; de l'assistant social qui met à la disposition du conseiller des informations sur la situation familiale des élèves à problèmes ; du professionnel en externe qui reste une personne ressource pour le conseiller ; de l'élève lui-même qui doit être l'acteur de ses projets personnel et professionnel et du parent d'élève qui, en tant que premier éducateur de son enfant, doit prendre une part active dans l'encadrement de ce dernier qu'il doit connaître et suivre. Selon ce texte, il doit :

-collaborer étroitement avec le conseiller d'orientation en donnant à ce dernier toutes les informations utiles à une meilleure connaissance de l'enfant ;

-s'investir dans la phase de dialogue en émettant à temps son avis circonstanciel sur les vœux d'orientation scolaire de son enfant ;

-participer activement aux entretiens d'aide ou aux causeries éducatives organisées au sein de l'établissement scolaire.

2.2.1 Activités d'orientation

D'après Okene(2009, p. 117), les attributions des services d'Orientation et de Conseil tournent autour de l'information, de l'évaluation, du conseil, du suivi, de l'avis; du renforcement des capacités individuelles, du placement et des études et des recherches. Liées à cette fonction du Co nous allons définir les concepts d'information, évaluation, suivi, l'avis, le renforcement des capacités individuelles, le placement.

L'information

Action d'offrir aux usagers des données factuelles et objectives sur les études et leurs débouchés professionnels, sur le marché de l'emploi et sur leur évolution prévisible; l'information apparaît comme l'une des activités principale de l'orientation. Elle exige du Conseiller d'Orientation une analyse de la demande et des besoins des publics-cible, la recherche documentaire, la conservation des données recueillies, leur mise à disposition et surtout leur mise à jour fréquente.

L'évaluation

D'après Lafon (1979, p. 432), l'évaluation revient à « déterminer, estimer ou mesurer approximativement les capacités ou les qualités présentées par un sujet, ou l'efficacité d'une action poursuivie ».

L'estimation revient à « choisir, en vue d'une activité professionnelle déterminée et dans une population donnée, des individus les plus propres à réussir cette activité et l'élimination des autres » (Lafon, idem, p. 941). Elle appelle le Conseiller d'Orientation à informer un individu sur lui-même et à émettre un jugement diagnostique sur l'adéquation entre ses capacités et certaines exigences des activités bien déterminées. De même, sur le plan scolaire, cela revient à choisir les élèves présentant des potentialités leur permettant de réussir dans telle ou telle filière d'étude et de formation professionnelle. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut une analyse préalable et fine du poste de travail, de l'activité, de la filière d'étude ou de formation professionnelle en termes d'aptitudes et de connaissances pré-requises, d'exigences et de contraintes et à un tracé du profil psychologique de l'individu susceptible de l'occuper utilement. Comme pour le conseil, l'évaluation suppose une certaine connaissance des élèves.

Le conseil

Le Conseiller d'Orientation réalise des séances de conseil de façon personnalisée ou collective. Il accompagne les parents et les élèves ou étudiants dans les choix académiques et professionnels en fonction du cursus, des aptitudes et des opportunités professionnelles.

Pour réaliser l'activité de conseil, il faut des locaux, une expertise et un code déontologique appropriés.

Le suivi

Accompagner, encadrer, prendre en charge, observer de façon continue les apprenants tout au long de leur scolarité pour disposer d'informations fiables à leur sujet sont autant d'actions qui rentrent dans l'activité de suivi dévolu par les textes au Conseiller d'Orientation.

L'avis

L'avis est une aide à la clarification, à l'analyse et à la prise de décision. C'est ainsi que lors du conseil d'orientation ou des assises des instances scolaires de prise de décisions tels que les conseils de classe, de discipline ou pédagogique, il est requis l'avis du Conseiller d'Orientation. Cet avis doit, pour plus d'efficacité, reposer sur un travail préalable et systématique de collecte d'informations et de suivi des cas à examiner ou des sujets à débattre dans les instances sus-évoquées.

Le renforcement des capacités individuelles

Pour armer les apprenants et les adultes des aptitudes leur permettant de réaliser des actions futures de manière efficace et efficiente, le Conseiller d'Orientation doit intervenir. Aussi doit-il les initier à développer des compétences sociales et pratiques, à savoir apprendre à apprendre, à vivre en harmonie avec eux-mêmes et avec la société, à s'insérer dans la vie active.

L'arrêté n° 68/B1/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 définissant le POC dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun et l'arrêté n° B1/1464/MINEDUC/CAB du 12 mai 2003 portant définition d'un Plan Guide

National d'Action des Conseillers d'Orientation donnent un aperçu des contenus à couvrir par le Conseiller d'Orientation pour cette activité.

Le placement

Le placement se réalise par la diffusion des opportunités d'emploi et de formation. Le Conseiller d'Orientation prépare l'apprenant à trouver un premier emploi. Pour ce faire, il faut la connaissance et la transparence du marché de l'emploi, des besoins en compétences de l'économie nationale et l'existence des organismes ayant une telle vocation.

Les études et recherches

Elles visent l'amélioration des outils de travail du Conseiller d'Orientation, le fonctionnement de l'orientation et des institutions d'éducation et de formation professionnelle; à traiter des questions relatives au travail et à l'emploi.

2.2.2 Texte d'intégration des TIC et internet dans le système éducatif Camerounais

Les TIC ou Technologies de l'Information et de la Communication. C'est au cours des années 1960, 1970 que l'on commence à parler des TIC en éducation. Et grâce aux travaux des chercheurs, cet usage des TIC en éducation va connaître un essor considérable. Cependant, cet accroissement serait tempéré, selon LINARD (1997), par le caractère immature des Technologies de l'Information et de la Communication et leur évolution continue (mémoire informatique, performance des ordinateurs et des réseaux, nomadisme des supports de communication...)

Pour (Gillet ; 1986) les TIC se présentent comme un objet particulier de l'ensemble des Technologies de l'Information et de la Communication et les compétences en TIC, s'organisent autour de l'ordinateur et s'articulent en système de connaissances : connaissances conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent à l'intention d'une famille de situations, l'identification d'une tâche – problème et sa résolution par une action efficace.

Pour (Desjardins, Lacase et Belair ; (2001) les TIC peuvent être considérées comme une interface entre l'utilisateur et le « monde » qui l'entoure. Interface qui nécessite de la part de l'utilisateur l'acquisition d'un certain nombre de compétences.

Dans les années 2000, lors de l'élaboration de Document Stratégique du Secteur de l'éducation au Cameroun, le Ministre de l'Éducation Nationale demande pour la première fois que les experts en charge du secteur informatique prennent en compte le phénomène de

globalisation dans leurs projets. En d'autres termes elles doivent mettre sur pieds une stratégie explicite d'intégration des TIC dans les écoles. Dans le même ordre d'idées, le Président de la République dans son discours du 10 février 2001 à la jeunesse promettait l'introduction et la généralisation de l'apprentissage de l'informatique dans les écoles et l'octroi d'au moins une salle informatique avec accès au réseau à internet à chaque école. En 2002 le processus d'intégration des TIC dans les établissements secondaires et les ENIEG fut accélère. C'est dans cette logique que la même année le Président de la République inaugura deux centres multimédias connectés à internet dans la ville de Yaoundé. L'année suivante cinq autres écoles bénéficièrent du même don du Président de la République. C'est alors que les programmes officiels d'informatique furent mis à la disposition des établissements scolaires en application de l'arrêté n0 65C/88/MINEDUC/CAB du 18 février 2001 portant introduction de l'informatique dans les programmes des ENIEG

Ces caractéristiques varient selon les types de technologies qui supportent la formation. On regroupe généralement en dispositifs pédagogiques pour les formations en présentiels et les dispositifs pour les formations à distances ou les formations hybrides.

La formation à distance utilise les environnements techno-pédagogiques, environnements d'apprentissages ou plates-formes telles que WEBCT, Declic, Moodle, Claroline...) ce sont des environnements ouverts de formation. (Preece, 01) (Koh et Kim 04) affirment que le développement d'une technologie support à un apprentissage à distance doit être conçue en fonction de deux grands critères :

- Le critère de sociabilité
- Le critère d'utilisabilité

Le critère de sociabilité comprend trois composantes nécessaires à la sociabilité des acteurs utilisant le dispositif : l'intérêt pour les acteurs à utiliser le dispositif ; un but ou l'objectif à atteindre ; et les directives ou des consignes qui boostent les interactions sociales ou pédagogiques.

Alors que le critère d'utilisabilité des logiciels en tant que medium des interactions, fait appel à quatre composantes principales : la simplicité et la rapidité d'exécution du logiciel, la compréhension facilitée par la présentation claire ; la facilité et la rapidité des supports de dialogue, et la rapidité pour trouver la bonne information.

Pour prendre en compte ces critères, le déploiement des dispositifs techno pédagogiques à distance comporte alors des outils suivants :

- Les outils de gestion des informations
- Outils d'aide à la formalisation,
- Les outils pour supporter les interactions,
- Les outils de stockage des informations
- Les outils de recherche des informations
- Les outils d'aide à l'évolution du dispositif

Mais aussi selon nous le critère de cohérence.

Le critère de cohérence qui permet à chaque utilisateur de reconnaître qu'un environnement est technologiquement cohérent (sur le plan informatique, électronique et de communication) avec sa culture, ses pratiques, ses modes d'enseignement/apprentissage. L'ordinateur y occupant certes une place importante mais aussi les relations humaines.

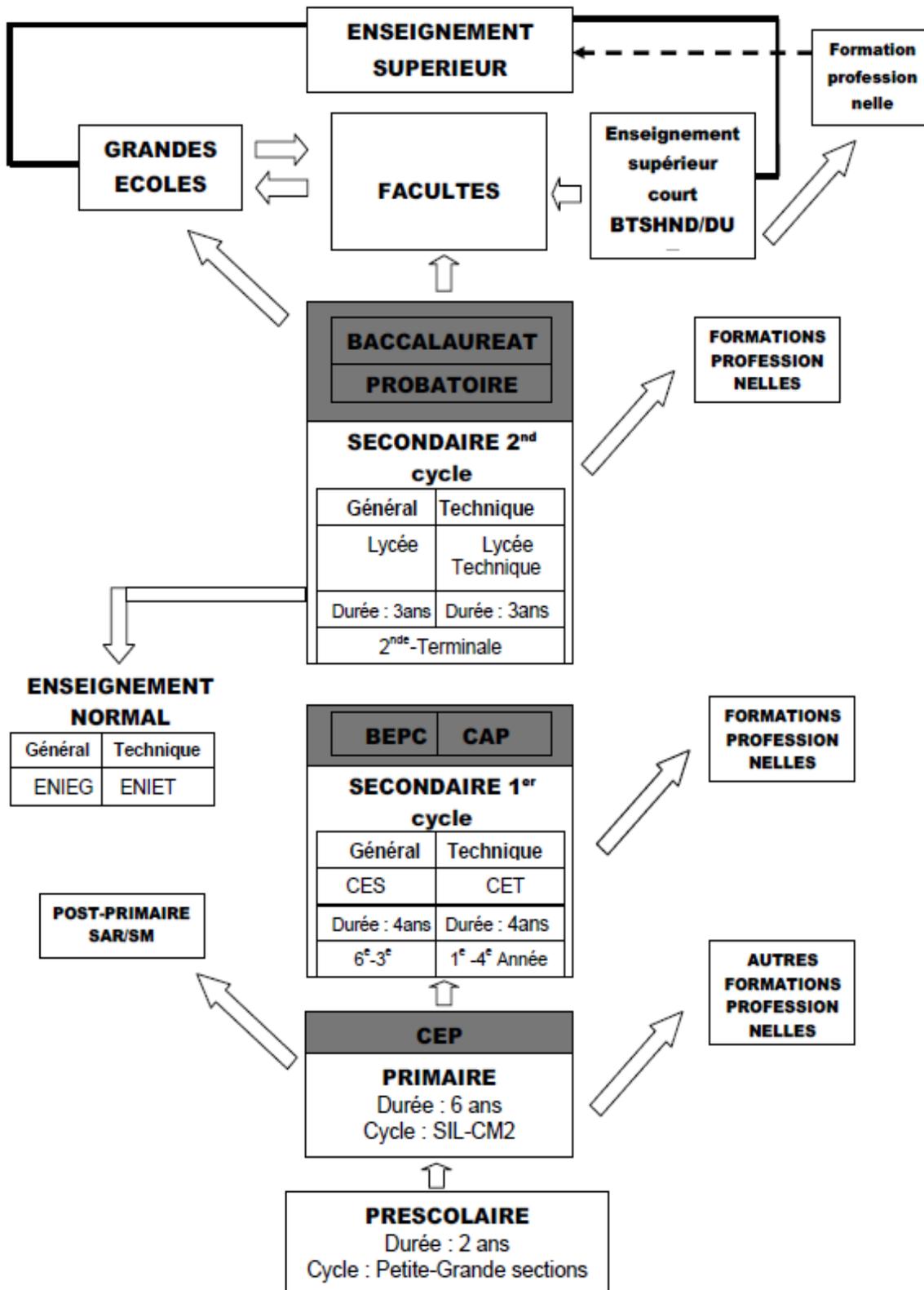
La formation présentielle quant à elle s'appuie essentiellement sur les dispositifs techno-pédagogiques ou environnement technologique situé localement et s'organisent en un ensemble de moyens constitués de matériel d'apprentissage numériques, ressources numériques d'apprentissages, logiciels et équipements informatiques, électronique et de communication consultable en présentielle dans des lieux dédiés ou non.

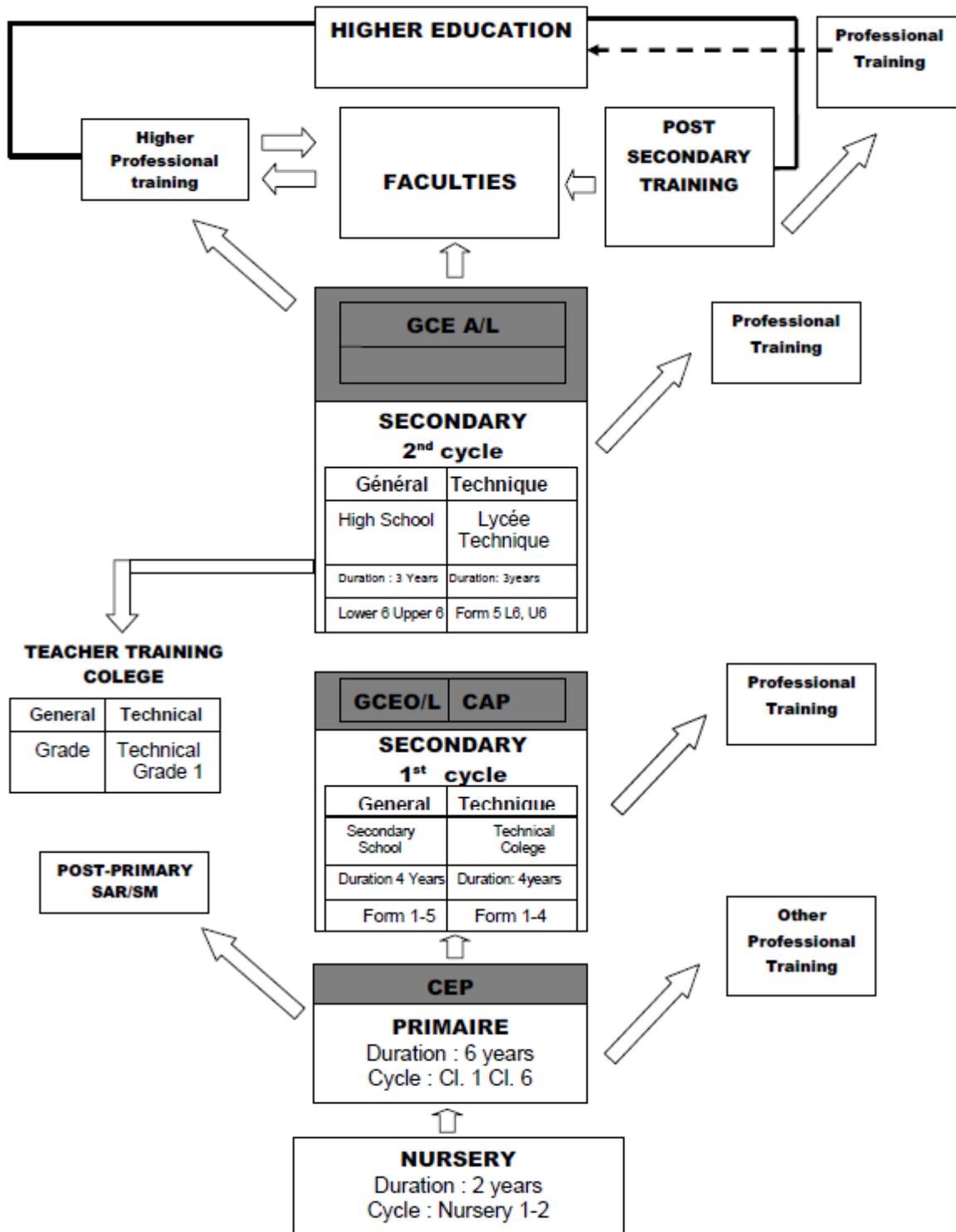
Dans les établissements scolaires et les institutions de formation, on retrouve ces dispositifs localisés dans les CRM ou Centres de Ressources Multimédia, « les computers labs. » ou Laboratoires Informatiques ou Centres de Calcul, Centre d'Accès à l'Information ou encore les Campus Numériques et Salle Multimédias. Lorsque les environnements d'apprentissage sont basés sur la classe exclusivement, l'on parle aussi de modèle présentiel. Quand les deux modèles de formation à distance et en présentiel sont combinés, on parle de modèle hybride, ou bimodal.

Les déploiements de ces dispositifs présentiels sont conditionnés par les problèmes de connectivité, de connexion électrique et Internet ; de disponibilité (durée dans le temps et l'espace) et d'accessibilité qu'il s'agisse des « hardwares » ou des « softwares ».

2.1.4.2. Schéma portant sur la visualisation du système éducatif camerounais.

Schéma 1 : Structure du sous-système francophone





2.2.3 Internet comme outil d'aide à l'orientation scolaire

Internet compte de nombreux outils susceptibles de faciliter l'orientation scolaire. On peut citer : les adresses e-mail, les journaux en ligne, les sites WEB, les réseaux sociaux, le téléphone, l'ordinateur, les logiciels d'aide à l'orientation etc. Nous tenons à relever ici que nous ne devons pas confondre internet et le World Wild Web, car ce dernier n'est que l'une des applications d'Internet. Prenons l'exemple de : l'ordinateur, le téléphone, les logiciels d'aide à l'orientation.

- L'ordinateur

Défini comme une machine de traitement automatique et rationnel de l'information, l'ordinateur apparaît comme un outil indispensable à l'orientation à plusieurs égards. Il permet de stocker, archiver, consulter des données conservées qui peuvent servir pour des travaux et interprétations ultérieurs, il peut également permettre de créer, d'imaginer, réformer, évaluer des fiches et des textes à soumettre aux sujets qui font l'objet de l'étude.

- Le téléphone

Le téléphone constitue aujourd'hui l'un des outils TIC les plus multitâches avec l'entrée sur les marchés des téléphones dits multimédia ou androïde avec l'intégration de la 3G. Le téléphone n'est plus un simple outil permettant de passer des appels et d'envoyer ou recevoir des sms. Bien plus, grâce à la disponibilité d'internet, il est possible pour le conseiller d'accompagner l'élève à partir des appels vidéo, de lui communiquer des liens de pages internet en instantanée par mms ou alors par les différents réseaux sociaux Whatsapp, Viber, Messenger pour ne citer que ceux-ci. Le téléphone permettra au conseiller de garder le contact avec le sujet, et ce via les appels téléphoniques, sms pour assurer le bon suivi de l'accompagnement tant au sein de l'établissement qu'en dehors de celui-ci.

- Les logiciels d'aide à l'orientation (LAO)

Ils peuvent être classés en trois catégories en fonction des objectifs opérationnels qu'on leur assigne. Nous pouvons citer les outils centrés sur un apport de connaissances extérieures, ceux centrés sur l'évaluation de la personne et l'image de soi, et enfin ceux combinant les informations sur la connaissance des études et des métiers et ceux de connaissance de soi et de ses intérêts, dont l'usage nécessite également l'accompagnement des conseillers d'orientation.

Apport d'internet dans l'orientation scolaire

L'usage d'internet dans l'orientation scolaire est d'un apport indéniable autant pour le conseiller lui-même que pour ses clients. Entre autres avantages de son usage, on peut citer :

Pour les élèves

Les tests permettront de mettre en avant leurs traits de personnalité et leurs capacités cognitives.

Les publications pourront être une aide dans le processus de construction d'un projet personnel et professionnel. Les élèves pourront y trouver des conseils, des témoignages, des méthodes qui pourront les éclairer sur le chemin à parcourir pour faire un bon choix.

Pour les conseillers d'orientation

La contribution d'internet dans l'amélioration des performances des conseillers d'orientation est certaine. Le conseiller d'orientation ne saurait se mettre en marge de cette évolution car internet lui permet de :

Gérer de façon automatique des fiches d'orientation. Ce qui lui apportera un gain de temps et une facilitation de centralisation des données.

D'avoir des informations mises à jour sur les filières de formations qu'offrent les universités et les grandes écoles toutes connectées à internet.

D'utiliser les nouvelles méthodes d'orientations pratiquées ailleurs et gratuitement disponibles.

D'échanger les expériences avec les collègues d'ici et ailleurs à travers les courriers électroniques, les forums, les plateformes etc.

D'avoir une aisance dans le travail.

De pallier l'insuffisance voire le manque de la documentation dans les établissements scolaires, ceci à travers les sites web, les brochures, les publications et journaux diffusés sur internet et dont l'abonnement est gratuit.

D'obtenir des informations sur les concours (dates, épreuves et corrections).

. La problématique de l'usage d'internet en orientation au Cameroun.

Malgré la grande propagande faite autour des TIC et internet au Cameroun, il persiste encore certaines difficultés quant à l'appropriation de ces outils par le personnel enseignant dont les conseillers d'orientation en particulier

L'utilisation des sources d'information distantes est très attirante. Toutefois, les élèves ne disposant pas de stratégies affinées de recherche de traitement de l'information devront être guidés. Au départ, les sites seront imposés aux utilisateurs après avoir été repérés par les adultes. Ensuite, l'on proposera une sélection de sites repérés reconnus comme pertinents dans lesquels les élèves pourront rechercher les informations essentielles. Puis l'on proposera de suivre les élèves dans l'approfondissement, en particulier dans les contacts professionnels directs qui peuvent être pris par internet. Enfin, on pourra laisser les élèves utiliser internet dans le cadre d'un projet de constitution d'un dossier d'orientation et d'insertion professionnelle.

L'utilisation des outils d'aide au diagnostic d'orientation devra être faite avec une attention particulière aux présupposés de ces outils. Certaines sectes se sont déjà emparées de la notion de test d'intelligence pour en faire des outils de manipulation. Les tests psychologiques eux même son sujet à critique. Il en est de même de tous les logiciels qui entendent proposer un diagnostic d'orientation en fonction d'un profil établi suite à un questionnaire de « personnalité » ou autres. Ces outils doivent être davantage utilisés pour comprendre quels sont les profils de compétences des métiers que pour s'évaluer soi-même. S'entendre dire par une machine que l'on n'est pas fait pour le métier dont on rêve peut se révéler catastrophique si ce n'est pas accompagné d'une possibilité de dialogue avec un adulte.

2.3 Théories explicatives

Selon Tsafack (2004, p.04), « une théorie est un ensemble de concept, de proposition, de modèles articulés entre eux qui a pour but d'expliquer un phénomène ».

Dans le même sens, Bernard définit la théorie comme étant « une proposition ou un ensemble de proposition sur le réel qui n'a pas encore été pris en défaut. Elle est un discours cohérent, une formulation de relation entre phénomène s'appuyant sur des faits connus et qu'aucun fait ne contredit ».

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons aux usages d'internet dans l'orientation et à cet effet, les théories des pratiques d'aide à l'orientation, et l'approche

sociologique et les méthodes sociologique d'analyse du travail sont plus susceptibles de nous éclairer dans notre analyse.

2.3.1. Théorie explicative : les pratiques d'aide à l'orientation de Jean Guichard et Michel Huteau (2006)

Selon ces théoriciens de l'orientation conseil du monde francophone, les pratiques d'aide à l'orientation sont diverses et se présentent pour aider les sujets à développer des attitudes positives envers leurs activités et leurs pairs. Ainsi on distingue les entretiens de conseil où l'on recherche à construire et à connaître les attributs stables du sujet d'où la structuration de la personnalité, le consultant cherche à l'identifier des troubles et des difficultés personnelles ; le consultant se pose des questions d'ordre professionnel et scolaire. Ces auteurs stipulent que le conseiller se fonde sur les modèles théoriques de la personnalité qu'il connaît ; il prend en compte les approches interculturelles et les travaux sur l'identité du genre. Cela conduit à identifier et à analyser les thèmes du cours de la vie personnelle et professionnelle du consultant.

Les pratiques d'aide à l'orientation comprennent également les bilans d'orientation où l'on retrouve l'examen du profil et des données recueillies au cours d'un entretien avec le jeune, ses parents et son enseignant. Selon ces théoriciens, quel que soit la démarche adoptée, les bilans font appel à un répertoire de techniques psychologiques de base : les entretiens sur le vécu personnel, les tests cognitifs et de personnalité, les questionnaires d'intérêts, les bilans des savoirs acquis et les outils informatiques par ailleurs, l'éducation à l'orientation entre aussi dans les pratiques d'aide à l'orientation selon ces deux théoriciens. « Elle consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires et en lui suggérant de s'engager dans des activités variées. On incite aussi le jeune à tenir compte de l'expérience vécue dans les travaux manuels enseignés à l'école, ou, pour ceux qui les fréquentent, dans les classes de préapprentissage, pour évaluer ses goûts et ses aptitudes ». Et cette éducation à l'orientation doit se faire en fonction de l'évolution des valeurs. Pour le faire, le Co use des méthodes de détection des aptitudes personnelles, les méthodes de l'éducation à l'orientation qui sont les méthodes de détection des aptitudes personnelles ; des méthodes de l'éducation des choix et la méthode des découvertes des activités professionnelles et projets professionnels.

Les Technologies de l'Information et de la Communication et plus particulièrement, « la conjonction de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications et de la psychologie cognitive ». Selon Huteau, les logiciels d'aide à l'orientation visent à la connaissance de soi et la connaissance du monde professionnel .Ils fournissent indirectement des aides pour la décision et visent à faciliter le processus de choix qui se situe vers la fin du processus général d'élaboration des préférences. Les questionnaires d'intérêts informatisés (STRONG, SAMUEL pour évaluer les indices comportementaux).en plus, l'information et le multimédia permettent au sujet d'interagir avec les bases de données et pour cela, il existe des clés d'entrée (clés-métiers, clés –intérêts, clé études, clés diplômes) et des CD ou DVD-ROM selon le domaine désire. Par exemple il existe une collection de 22 CD-ROM qui visent à apporter aux élèves des collèges et des lycées, des connaissances essentielles sur plus de 400 métiers classes par secteur d'activité. Il existe également l'internet ou de nombreux sites spécialisés dans le processus d'orientation et qui aident les jeunes dans la recherche de l'emploi et des filières d'études.

2.3.2. L'approche sociologique et les méthodes sociologiques d'analyse du travail

La recherche Gautellier (2000) reconnaît que les travaux centrés sur les apprentissages ne peuvent suffire aujourd'hui ; et que l'on ne peut se passer non plus d'une lecture sociologique des systèmes d'enseignement à l'ère des technologies. L'approche sociologique est centrée sur l'analyse des phénomènes sociaux en interactions ou en actions en situation innovante de pratiques professionnelles avec les technologiques. Ces phénomènes sont repérés à partir de certains critères.

1) Au plan micro : les acteurs professionnels : quelles sont les pratiques professionnelles des acteurs d'un système éducatif avec les TIC ?

L'approche sociologique distingue 3 familles d'interactions :

- Les interactions sociales qu'impliquent les dispositifs techno-pédagogiques par rapport aux politiques publiques des TIC.
- Les interactions et les actions impliquant les pratiques privées et les pratiques dans l'établissement des enseignants et des apprenants.
- Les interactions et les actions qu'impliquent les compétences des enseignants par rapport aux compétences des apprenants.

Selon le standard des compétences des enseignements en TIC Unesco (2008) il existe trois compétences :

- La culture technologique avec les TIC,
- L'approfondissement des savoirs avec les TIC,
- La production des savoirs avec les TIC.

Ces familles de compétences comprennent trois composantes chacune : La politique ou la vision, le curriculum, la pédagogie, les TIC, l'organisation et le management ; le développement professionnel de l'enseignant. (Unesco, 2008).

Et le dernier niveau concerne l'observation des pratiques des enseignants en dehors de l'école et à l'école.

Au niveau macro et méso nous avons les organisations, les systèmes, les institutions scolaires, les systèmes éducatifs. Sociologiquement, l'école est considérée comme un « système noétique », c'est-à-dire un système pour penser.

Au sein d'un tel système éducatif, la dialectique des acteurs et du système varie selon les époques et les pays. Cette dialectique de l'acteur et du système (Crozier et Friedberg, 1977) se décline diversement selon les niveaux de l'organisation, les enjeux et les contenus de l'innovation, les rapports qu'entretiennent les acteurs concernés. Prenons la profession enseignante en question dans cette étude et la problématique des pratiques pédagogiques avec les TIC. Comment les acteurs acquièrent les compétences TIC ? Quelles actions et interactions les infrastructures permettent-elles par rapport aux politiques publiques. Les politiques d'équipement, de maintenance ?

Quelles places accordées aux interactions et aux relations sociales dans ces formations ?

Quelles sont enfin les interactions avec les dispositifs présentiels, hybride ou bimodaux, et à distance ; comment ceux-ci agissent-ils sur les relations entre les acteurs ? Les pratiques extrascolaires avec les TIC ou « les back offices » de la profession (préparation des cours, ...); les pratiques extra scolaires des apprenants en famille dans les cybercentres et cybercafés et Quel est impact des usages privés (enseignant et apprenant) d'utilisations des TIC sur l'institution en milieu scolaire ? Autant d'interactions que l'approche systémique nous permette d'interroger.

Les technologies éducatives sont une innovation au Cameroun. L'innovation transforme un système d'action. On ne peut donc la maîtriser qu'au prix d'une approche systémique. Elle confronte au poids des rapports de pouvoir, des concurrences, des valeurs, des normes, des passions et de la mémoire qui caractérisent la vie d'une personne ou d'une collectivité humaine.

2.4 Formulation des hypothèses

L'hypothèse de recherche selon Grawitz (1993, p322) « une proposition de réponse à une question posée ». C'est l'émission de proposition qui se vérifie à travers l'expérimentation et l'analyse. Ainsi nous avons la question principale de recherche qui permet de formuler l'hypothèse générale et les questions spécifiques de recherche qui permettent de formuler les hypothèses de recherche.

2.4.1 Hypothèse générale (HG)

C'est la proposition de base à la question qui fonde l'ensemble de la recherche ; c'est la ligne directrice sur laquelle s'engage le chercheur pour apporter des solutions aux problèmes posés. Ainsi, l'hypothèse générale que nous formulons est la suivante : l'usage des TIC améliore la qualité du suivi pédagogique des élèves au Cameroun.

2.4.2 Hypothèses de recherche

- L'utilisation des outils communicationnels améliore l'orientation scolaire des élèves au Cameroun
- L'utilisation des ressources d'internet améliore l'orientation scolaire des élèves au Cameroun
- L'utilisation des supports matériels sur internet améliore l'orientation scolaire des élèves au Cameroun

2.5 Définition des variables

Grawitz (1993) définit une variable comme étant « un facteur qui se modifie en relation avec d'autre et dont les fluctuations constituent l'objet de la recherche ». Elle distingue deux types de variables : la variable dépendante (VD) et la variable indépendante (VI). La variable dépendante est le facteur qui est mesuré dans une expérience alors que la variable indépendante quant à elle est le facteur manipulé, influent, expérimental, en d'autre terme, la

variable indépendante objet de l'expérimentation est une cause présumée de la variable dépendante, laquelle constitue la mesure de l'expérience.

Chaque hypothèse de recherche comprend ses variables.

HG : L'usage des TIC améliore le suivi pédagogique des élèves au Cameroun.

VIG : Les outils communicationnels, les ressources d'internet, supports matériels sur internet

VD : l'orientation scolaire (Le suivi pédagogique, Accompagnement pédagogique, Renforcement des capacités)

HR 1 : L'utilisation des outils communicationnels améliore l'orientation scolaire au Cameroun.

VI1 : L'usage des téléphones, ordinateurs, tablettes....

VD : L'orientation scolaire au Cameroun. (Le suivi pédagogique)

HR2 : L'utilisation des ressources d'internet améliore l'orientation scolaire au Cameroun.

VI 2 : forum, blogs, messagerie, réseaux sociaux, vision conférences etc.

VD : L'orientation scolaire au Cameroun. (Le suivi pédagogique)

HR3 : L'utilisation des supports matériels sur internet améliore l'orientation scolaire au Cameroun.

VI 3 : CD ROOM ; logiciels, clés USB, didacticiels etc.

VD : L'orientation scolaire au Cameroun,

2.5.1 Les variables de l'étude

La variable indépendante de notre recherche est : l'usage des TIC, subdivisée en trois indicateurs que nous allons représenter dans un tableau

Tableau 1 : opérationnalisation de la variable indépendante

Variable indépendante	Indicateurs
L'usage des TIC	Les outils communicationnels,
	Les ressources d'internet, recherches sur internet
	Supports matériels sur internet

La variable dépendante

Comme variable dépendante de notre recherche, nous avons « l'orientation scolaire des élèves au Cameroun ». Les indicateurs ici sont les composante de l'orientation en milieu scolaire l dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: opérationnalisation de la variable dépendante

Variable dépendant	Indicateurs
L'orientation scolaire au Cameroun	Suivi pédagogique
	Accompagnement pédagogique
	Renforcement des capacités individuel.

Dans cette opérationnalisation des variables indépendantes et dépendantes de notre étude, il apparaît que chacun des indicateurs de l'une est mis en relation avec l'ensemble des indicateurs de l'autre. Dans la continuité de notre présente recherche, les hypothèses, l'ensemble des variables qui les constituent, ainsi que leurs indicateurs et modalités sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses, des variables, des indicateurs et des modalités.

Thème de recherche	Question de recherche	Hypothèses	Variable	Indicateurs	Outils utilisés
L'usage des TIC dans l'orientation scolaires et suivi pédagogique des élèves	Comment l'usage des TIC peuvent-elles améliorer l'orientation scolaire pour les élèves au Cameroun ?	HG : L'usage des TIC améliore le suivi pédagogique des élèves au Cameroun.	VI : L'usage des TIC	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils communicationnels , les ressources d'internet, - supports matériels sur internet 	Entretiens individuels
			VD : L'orientation scolaire au Cameroun. (Le suivi pédagogique)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi pédagogique - Accompagnement pédagogique - Renforcement des capacités 	

		<p>HR 1 : L'utilisation des outils communicationnels améliore l'orientation scolaire au Cameroun.</p>	<p>VI : les outils communicationnels</p>	<p>Téléphone, ordinateurs, tablette,</p>	
		<p>HR2 : L'utilisation des ressources d'internet améliore l'orientation scolaire au Cameroun.</p>	<p>VD : l'orientation scolaire au Cameroun</p>	<p>Suivi pédagogique, Accompagnement pédagogique, Renforcement des capacités</p>	
			<p>VI, l'utilisation des ressources d'internet</p>	<p>Article en ligne, Mémoire, Moteur de recherche,</p>	
			<p>VD : l'orientation Scolaire</p>	<p>Suivi pédagogique, Accompagnement pédagogique, Renforcement des capacités</p>	

		<p>HR3 :L'utilisation des supports matériels sur internet améliore l'orientation scolaire au Cameroun.</p>	<p>VI : l'utilisation des supports matériels</p> <p>VD : l'orientation scolaire au Cameroun</p>	<p>CD ROOM, clés UBS, logiciel de stockage de données</p> <p>Suivi pédagogique, Accompagnement pédagogique, Renforcement des capacités</p>	
--	--	---	---	--	--

La première partie de cette étude constitue les bases théoriques. A ce stade, il nous revient d'explorer les différentes voies qui permettent de rendre cette plus concrète et crédible. Ceci se fera à travers le cadre méthodologique qui constitue la deuxième partie de notre étude, et comprend un seul chapitre intitulé méthodologie. Elle consiste à présenter les voies et les moyens que le chercheur utilise pour conduire sa recherche sur le terrain.

PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie permet de préciser les instruments méthodologiques aux quels a recours le chercheur pour mieux cerner son sujet pour cela, il renferme un chapitre, le troisième intitulé : la collecte des données sur le terrain.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

Pour Grawitz (2004, p.274), la méthodologie est la science de la méthode ; c'est la branche de la logique qui étudie les principes et les démarches de l'investigation humaine. Ainsi les chercheurs pensent qu'il est essentiel, voire important de ne pas se contenter d'indiquer les résultats obtenus sans aucune méthode après une recherche mais ce qu'il faut c'est de rendre compte de la démarche qu'il a utilisé pour obtenir les données qu'il manipule et les informations qu'il fournit.

La méthode que nous avons opté d'utiliser dans cette recherche est qualitative de type recherche-action qui va se faire à travers les entretiens semi directif. Ce choix se justifie par notre thème d'étude qui porte sur l'usage d'internet pour l'orientation à distance et suivi pédagogique des élèves. Recherche qui interpelle les Conseillers d'orientation et les élèves à travers la palette d'information qu'offre internet. Cette méthode va nous aider à mener des entretiens avec les Conseillers d'orientation.

3.1 Le type de recherche

La précision du type de recherche s'avère importante dans tout travail de recherche. Il en existe trois principaux types : la recherche causale, la recherche descriptive et la recherche exploratoire. Notre étude s'inscrit donc dans le paradigme explicatif qui met l'accent sur l'explication causale. Elle est considérée comme la forme directe la plus avancée, ayant pour but d'identifier une éventuelle relation de cause à effet entre deux variables. Donc, de mettre en évidence la relation susceptible entre l'usage d'internet par les Co (variable indépendante) et le suivi pédagogique des élèves (variable dépendante).

3.2 Population d'étude

La population représente l'ensemble des habitants d'une région ou d'un pays sur le plan géographique. En matière de recherche scientifique, la population a une connotation beaucoup plus différente. Ainsi, Tsala Tsala (2006 :204) définit la population comme étant : « le rassemblement de tous les cas qui répondent à un ensemble déterminé de caractères scientifique ». Dans le même ordre d'idée, Rongere (1979, p.63) définit la population d'étude comme étant : « le nombre total des unités ou des individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête parmi lequel sera choisi l'échantillon »

De manière générale, la population est l'ensemble des personnes, des outils qui ont les caractéristiques répondant à l'examen d'une problématique. Dans le cadre de notre étude, notre population sera constituée des acteurs de l'éducation : Le Lycée de la cité des Palmiers a été choisi comme site de notre étude. Ce lycée est situé dans la Région du littoral, Département du Wouri, Arrondissement de Douala Vème, zone bassa, Rue de la cité des Palmiers. Il est à noter que le Lycée de la cité des Palmiers, Créé en 1985, le collège d'enseignement secondaire (CES) de la cité des palmiers s'est agrandi et est érigé en 1990 en lycée en raison de l'éclosion démographique et de la demande accrue de cette localité. Cet établissement comprend aujourd'hui les deux cycles d'enseignement secondaire général et un sous-système francophone. A ce jour ce lycée a 31 ans d'âge. Le Chef d'établissement est Madame NGO BINYET CLAIRE, PLEG Hors Échelle. Cet établissement compte 09 censeurs, 06conseillers d'orientation, 12 surveillants généraux, près de 100 enseignants titulaires 12 surveillants de secteurs S; 01 comptable matière ; 01 infirmière. Il compte un effectif global de 4500 élèves, répartis dans 48 salles de classes, avec un effectif moyen par classe de 90 élèves. L'établissement compte 09 bâtiments avec un stade de football.

3.3 Site de l'étude

Dans le cadre d'une recherche scientifique, il est important de connaître le site dans lequel se déroulera notre travail car le milieu permet le contrôle et le regroupement des informations.

Cette étude est effectuée dans la ville de Douala, Département du Wouri. Région du littoral qui est divisée en cinq arrondissements. L'arrondissement de Douala V est notre site d'étude. Il est situé dans la zone Bassa.

3.4 Population accessible

Elle représente l'ensemble des individus auxquels le chercheur à accès et sur lesquels vont porter les analyses d'une recherche scientifique. Ainsi selon TSALA TSALA (2006), La population cible est « constituée de l'ensemble des individus auxquels le chercheur veut appliquer les résultats qu'il obtiendra ». Notre population accessible est essentiellement constituée des Conseillers d'orientation.

3.5 Méthode d'échantillonnage et de collecte des données.

Il est question dans cette partie de notre travail de spécifier l'échantillon et préciser la technique utilisée pour déterminer l'échantillon.

3.5.1 Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage est l'ensemble des stratégies qui permettent de prélever un échantillon au sein d'une population accessible et l'échantillonnage c'est la technique utilisée par le chercheur en vue de la sélection d'une fraction représentative de la population d'étude. Dans le cadre de notre étude nous avons opté pour l'échantillonnage probabiliste en grappes. Il a été question de diviser par grappes les différents niveaux et de tirer au hasard dans différentes grappes de sorte à avoir une représentation des différents niveaux dans l'échantillon.

3.5.2 Echantillon de l'étude

Échantillonner revient à prélever un petit morceau d'un grand univers qu'est la population-mère (Huberman, 1991 ; Amyotte, 1996). Il s'agit en quelques mots, de l'ensemble des individus, sélectionnés dans la population, pour être enquêtés (Jolby, 2012-2013). L'échantillon est donc constitué des Conseillers d'orientation des établissements d'enseignement secondaire du lycée de Cité des Palmiers.

3.5.3. La taille de l'échantillon

En raison des contraintes financières et de temps inhérents à la mise en œuvre de notre recherche en général, nous avons choisi un échantillon constitué de six Conseillers d'orientation.

Tableau 1: représentation de l'échantillon enquêté selon l'Age et le sexe

Catégories	Genres	Ages	Statut	Total
CO A	Féminin	30ans	CPO	06
CO B	Féminin	36ans	CPO	
CO C	Féminin	34ans	CPO	
CO D	Féminin	34ans	CPO	
CO E	Féminin	43ans	CPO	
CO F	Masculin	47ans	CPO	

3.6 Outils de collecte des données.

Pour la collecte des données sur le terrain, nous avons eu deux outils d'observation et nous avons utilisé un guide d'entretien élaboré à l'endroit des C.O du lycée de la cité des palmiers à Douala. Ce guide a été conçu en fonction des indicateurs de la variable dépendante et de ceux de chacune de la variable indépendante, de la population accessible et des objectifs à atteindre.

Le guide que nous avons élaboré commence par une introduction qui précise le but de la recherche, sollicite le consentement des enquêtés et précise les clauses d'anonymat et de confidentialité qui entourent la recherche au Cameroun. Ensuite, les thèmes d'entretiens sont énoncés. Ils sont proposés à la discussion des enquêtés pour introduire les débats et relancer les échanges et enfin une partie réservée aux suggestions

3.6.1 Présentation de la grille d'observation.

L'observation directe ; les techniques d'observations directes sont des modes d'enregistrement, par notes descriptives ou analytiques, d'actions ou d'observation perçue sur le terrain dans un contexte naturel. Dans la présente recherche, cette technique nous a permis d'appréhender certains comportements affichés par les élèves dans leurs différentes interactions avec les Conseillers d'orientation; tels que : le suivi, l'accompagnement et le renforcement des capacités des élèves à travers les TIC. Il a été question de mettre également à profit les adaptations secondaires, les stratégies ; notamment, l'absentéisme, la mauvaise performance en classe, la qualité culturelle des élèves et leurs agissements quotidiens. L'observation documentaire ; cette technique nous a été utile dans l'usage de certains documents comme des instruments quasi-observationnels pouvant constituer le corpus de données le plus important pour notre recherche. Dans l'exploitation des documents officiels mis à notre disposition, nous nous sommes servi des extraits de la loi d'orientation de l'éducation, notamment les articles 4 et 5 question d'évaluer l'atteinte des objectifs des missions assignées à l'éducation au Cameroun et de vérifier si les comportements observés chez nos apprenants cadrent avec nos valeurs culturelles. Ensuite, nous avons aiguisé notre curiosité sur les extraits de l'Hymne National relatifs au message de la commission nationale anti-corruption portant sur la lutte contre la corruption, afin d'évaluer le degré de patriotisme et de civisme de nos élèves. Il a également été question de rechercher les données statistiques fiables relatives aux problèmes soulevés dans cette étude pour savoir à quel point l'ampleur du phénomène de déviance a fait l'objet de

plusieurs préoccupations. Les conversations de terrain ; cette méthode de rencontre avec les gens, parlant avec eux, les interrogeant parfois a pris en général une forme de conversations banales. Car, au début d'un travail de recherche, dans une institution notamment, on a continuellement besoin d'information du genre : où puis-je obtenir telles informations ? " Dans quelles conditions ?" "Après de qui ?" Dans notre recherche, nous nous sommes investis à rencontrer les Conseillers d'orientation.

3.6.2 Présentation du guide d'entretien

Il est à préciser que ce guide d'entretien aura servi dans le cadre des entretiens individuels et collectifs. A partir des hypothèses formulées sur la base du fondement théorique de cette étude, nous avons établi notre guide d'entretien. Il se constitue d'un thème préliminaire, de trois thèmes comportant des sous-thèmes. Il était question pour nous, à travers ces différents thèmes de nous intéresser sur l'usage des TIC dans l'orientation scolaire. Aussi, prendre connaissance de la conception qu'ils se font de cette participation et comment ils l'expérimentent. Il s'agissait également, de recueillir des conseillers d'orientation, comment ils perçoivent l'intégration des TIC dans l'exercice de leur mission et l'atteinte de leurs objectifs. Ce protocole se présente comme il suit :

Thème 0 : Connaissance générale sur les TIC au processus d'orientation-conseil

Thème 1 : Quels sont les outils communication que vous possédez

Sous-thème1 : A quoi vous servent –ils ?

Sous-thème 2 : Y a-t-il une relation entre ces outils et votre métier ?

Thème 2 : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Sous-thème1 : comment vous vous en servez ?

Sous-thème 2 : la relation que vous établissez avec votre métier

Thème 3 : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Sous-thème1 : A quoi vous servent-ils ?

Sous-thème2 : relation entre les supports matériels et l'exercice de votre fonction

Le thème 0 intitulé connaissance générale sur les TIC dans processus d'orientation-conseil avait pour objectif de questionner le niveau de connaissance des CO de leur participation au processus d'orientation-conseil.

Le thème 1 qui s'intitule : les outils communication que possède les Co est subdivisé sous-thèmes. Il avait pour objectif de relever les différents appareils TIC que possèdent les conseillers d'orientation.

Le thème 2 est de voir comment les Co utilisent les ressources sur internet pour l'amélioration de l'orientation conseil .Ce thème, reparté en sous-thèmes avait pour objectif de connaître l'utilisation de ces ressources sur internet à l'amélioration à long terme des performances des élèves.

Le thème 3, relatif aux supports matériels que les CO utilisent pour recueillir les données qui peut améliorer la réussite scolaire des élèves.

Il est à préciser que tous ces thèmes ont été soumis à l'ensemble de l'échantillon

3.7 PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

3.7.1 : La pré enquête

La pré enquête encore appelée « enquête pilote » consiste à essayer sur un échantillon réduit des instruments de collecte de (entretiens) prévus dans la recherche. Elle a permis de s'assurer que le guide d'entretien est applicable et qu'il répond aux questions que se pose le chercheur. Aussi, elle a permis de lever le doute sur certaines variable et indicateurs afin de reformuler certain thème et d'en éliminer d'autres.

Néanmoins, la pré-enquête a eu lieu dans un établissement de l'Arrondissement de Douala V les 17 Mars et 10 Avril 2016 auprès des conseillers des CO, pour nous enquérir des réalités de l'usage d'internet dans l'orientation sur le terrain. Au terme de la pré-enquête, tous les thèmes sont maintenus

- Le pré-entretien

Les pré-entretiens ont été testés auprès des CO, qui après explication ont tout de suite compris à quoi renvoyaient l'usage d'internet dans l'orientation.

- Les difficultés rencontrées sur le terrain

Lors de notre pré-enquête, nous nous sommes heurtés à un certain nombre de difficultés telles que :

L'indisponibilité de certains CO, parfois occupés ou en déplacement.

En dépit de toutes ces difficultés, nous avons pu recueillir des informations et des données susceptibles de nous permettre d'atteindre nos objectifs.

3.7.2 Validation et fiabilité des instruments

- La validation interne

Elle a consisté à soumettre le guide d'entretien et observation au Directeur de recherche afin de recueillir ses avis et corrections. Elle a lue et apporté des corrections pour donner la formulation définitive. Cette validation nous a permis d'évaluer la cohérence interne et les modalités en relation avec le sujet

- La validation externe

Les prés –enquêtes se sont déroulées les 17 Mars et 10 Avril 2016. L'objectif était de vérifier si le guide d'entretien renfermait des éléments pouvant empêcher sa compréhension.

- Fiabilité de l'instrument

La fiabilité est le degré de confiance que l'on peut accorder à quelque ou à quelqu'un. Pour assurer au guide d'entretien un bon niveau de fiabilité, il a fait l'objet d'une pré-enquête. Et les discours des différentes personnes montrent que l'outil est fiable pour mesurer effectivement ce qu'il vise à mesurer.

3.7.3. Instruments de collecte des données

Cette recherche a nécessité l'utilisation de deux outils de collecte des données. Il s'agit de l'entretien individuel (semi-directif) et collectif (focus-group discussion) dont il faut justifier l'utilisation.

3.7.4 L'entretien individuel

Cette recherche qui porte sur l'usage des TIC dans l'orientation scolaire s'est faite sur la base d'entretiens individuels auprès de six conseillers d'orientation. Le choix de cet outil se justifie par le fait qu'il s'agissait pour nous, de permettre aux conseillers

d'orientation de nous dire dans quelle mesure l'utilisation des TIC améliore processus d'orientation-conseil et comment est-ce que se manifeste concrètement cette participation. Blanchet et Gotman (1992) ont précisé que l'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Aussi, il était question de recueillir auprès de chaque participant, comment il intervient dans ce processus. Et à chaque fois que les sujets s'éloignaient de notre objectif, nous les ramenions, de façon discrète, par des relances portant sur les thèmes et sous thèmes de notre protocole.

3.7.5 Le focus-group discussion

Le focus-group discussion ou entretien collectif a été combiné aux entretiens individuels dans l'objectif de recueillir des informations des autres membres de l'équipe éducative sur l'usage des TIC par les conseillers d'orientation au sein de l'établissement et apprécier ces propos en rapport avec ceux des conseillers d'orientation. Cette technique a été indispensable dans cette recherche parce qu'elle a l'avantage de susciter la réflexion, la discussion, de créer un dynamisme et de faciliter l'expression d'idées, l'échange et la réflexion (Albarello, 2003). Aussi, le focus-group discussion correspond au déroulement dans sa forme originelle d'une structure socioculturelle. En Afrique, a rappelé Samba (2009), toute palabre se déroule en quatre étapes. Il y a d'abord le rassemblement de la communauté et la présentation du sujet de la palabre. Cette présentation est faite par le responsable de la communauté ou un autre désigné par lui. Ensuite, chaque membre prend la parole pour dire son point de vue, exprimer sa pensée. Il prend tout le temps qu'il lui faut, car il ne s'agit pas de terminer vite. Le plus important est de laisser parler chacun comme il veut et aller au fond de sa pensée. Dans cette prise de parole, la narration, l'explication, la discussion, la critique, l'analyse et le dialogue se mêlent et se succèdent. Quand tous se sont exprimés, et c'est la troisième étape, le conseil des anciens avec quelques autres adultes se retirent pour faire la synthèse des interventions et délibérer. Ils reviennent pour donner à la communauté

La synthèse finale qui est en fait le message, la réponse ou la solution au problème discuté. Enfin on sacrifie un animal, on le fait cuire et tous prennent part à ce repas qui scelle l'unité, la communion et la paix de toute la communauté, mais aussi l'adhésion de tous aux conclusions de la palabre. On peut donc dire que la recherche en groupe est une sorte de palabre où le groupe travaille chaque fois dans un mouvement de subdivision et de regroupement. De même, on dira que le focus group discussion est une recherche en

groupe dans laquelle l'accent est mis aussi bien sur l'acte de recherche, sur son objet que sur le groupe. C'est dans le souci de favoriser le développement intégral de chacun, mais en communauté, que la palabre cherche à mettre en évidence les différences. Elle peut alors mieux les réduire et faire en sorte que chaque membre assume et surtout dépasse ce qui en reste.

3.7.6. Cadre des entretiens individuel et collectif

Il sera question de présenter le cadre des entretiens individuels et celui du focus-group discussion.

3.7.7. Cadre des entretiens individuels

Il s'agit de préciser ici entre autre le lieu du déroulement de l'entretien, les modalités données aux participants. Avant tout, ces entretiens commençaient toujours par la présentation du formulaire de consentement éclairé aux participants pour matérialiser l'accord entre nous et l'interviewé et également préciser l'aspect confidentiel des informations recueillies. Il est à préciser que pendant l'interview, les participants ne pouvaient se servir de leur téléphone portable qui pouvait être source de distraction. La durée moyenne des entretiens était de 15 minutes. Et nous nous sommes servis de l'enregistreur vocal de notre téléphone portable ITEL pour la capture exhaustive et intégrale des discours. Le bureau du service d'orientation a servi de salle pour les entretiens avec les conseillers d'orientation. L'enceinte du Lycée, a représenté un lieu propice pour le déroulement de ces entretiens dans la mesure où il fallait veiller à la neutralité du cadre de l'entretien.

3.7.8 Cadre du focus-group discussion

Il est à préciser que les séances de focus-group ont connues 2 sessions et se déroulaient en plein air, sous un des arbres dans la cour de l'établissement. Chaque participant était assis sur une chaise et nous étions tous autour d'une table. Il était question de réunir les sujets dans un endroit qui ne les crispe pas, mais qui contribue à les mettre à l'aise. Précisons que le formulaire de consentement éclairé a été présenté et rempli par tous les participants avant le début des échanges.

Au cours du déroulement, l'animateur que nous étions a eu pour rôle d'animer la discussion, la guider de sorte à éviter les effets de leader, de timidité de certains

participants. Aussi, nous avons veillé à ce que les thèmes du guide soient tous abordés. Les stratégies d'intervention de l'interviewer lors de l'entretien sont relevées par Ruquoy (1995).

3.7.9 Le déroulement des entretiens individuels et collectifs

Nous présenterons le déroulement des entretiens individuels avant celui du focus-group.

3.7.10 Le déroulement des entretiens individuels

Ces entretiens ont eu lieu pendant les mois d'Avril 2016. Ces entretiens se sont tenus au Lycée, auprès des conseillers d'orientation retenus dans ce cadre. Ces entretiens se sont déroulés en deux phases : une phase pédagogique et une autre définitive. La première, qui correspond à la phase pédagogique s'est déroulée du 15 au 19 Avril 2016. Elle a consisté en la présentation générale de notre thème relatif l'usage des TIC dans l'orientation scolaire et suivi pédagogique des élèves. Les 15 et 18 Avril, des entretiens préliminaires ont été effectués avec les conseillers d'orientation de façon individuelle. Le 17 Avril, Cette étape a permis aux participants d'avoir vue d'ensemble sur le thème de recherche et a été favorable à la création d'un « lieu sûr » pour amener ces derniers à se confier. De même, nous avons pu établir l'emploi de temps pour les entretiens définitifs.

Les entretiens définitifs ont eu lieu avec les conseillers d'orientation les 6 et 7 Mai 2016 dans le bureau du service de l'orientation-conseil. Ils se sont déroulés pendant les pauses.

Pendant le déroulement, on se référait à sur la liste de thèmes précis à aborder constituant notre guide d'entretien. C'est sur ces thèmes que nous cherchions à obtenir des informations auprès des participants. La formulation des questions était déterminée pour tous les sujets. A cet égard, nous disposions d'une liberté certaine dans le déroulement de l'entretien, c'est-à-dire que nous pouvions aborder les thèmes dans la manière et dans l'ordre qui nous plaisait. La seule contrainte à cette liberté était de s'assurer que tous les thèmes définis avaient correctement été abordés. Le participant par ailleurs disposait d'une grande liberté, il répondait comme bon lui semblait, avec les mots qui lui venaient à l'esprit et prenait

3.7.11 Le dépouillement des entretiens

Le dépouillement a consisté à exploiter les données enregistrées lors des entretiens. L'outil utilisé est le portable et la fonction enregistrement. Ce qui nous a permis de sélectionner les différentes informations utiles à notre argumentation et de les organiser par objectifs de recherche de notre étude.

3.8 Méthode d'analyse des données

3.8.1 L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est généralement définie comme un ensemble de technique de recherche permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. On part du discours et on en déduit de manière logique des connaissances sur l'émetteur du message ou sur l'environnement. Blanchet et Gotman (1992) distinguent plusieurs types d'analyses de contenu.

Pour l'analyse du contenu des discours recueillis dans le cadre de cette recherche, nous avons retenu l'analyse propositionnelle qui repose sur un découpage systématique du discours sur la base d'unités sémantiques. Elle établit les relations d'objet à l'intérieur des propositions et révèle la structure sémantique des discours. Elle nous a permis de dégager l'usage des TIC par les conseiller d'orientation par rapport aux thèmes retenus. Aussi, les dires des autres membres de l'équipe éducative nous ont fournis des éléments relatifs à l'efficacité des conseillers d'orientation au sein du Lycée de la Cité des Palmiers.

Dans le cadre de cette étude, nous réaliserons l'analyse en plusieurs étapes. D'après Bardin (1977), la procédure d'analyse comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte. Puis, la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos. La première étape consistera à recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser. La deuxième étape quant à elle consistera à repérer les passages pertinents issus des entretiens. L'objectif visé étant de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation du cadre théorique. Au niveau de la troisième étape, il s'agira de sélectionner et de définir des codes, c'est-à-dire des unités de classification des données recueillies.

L'analyse de contenu dans le cadre de notre étude est thématique et a porté sur différents types de données issues des entretiens. Dans le cadre de cette étude, nous avons réalisé l'analyse en plusieurs étapes. La première étape a consisté à recueillir, préparer, classer et

évaluer le matériel à analyser. La deuxième étape quant à elle a consisté à repérer les passages pertinents issus des entretiens ; l'objectif visé étant de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation du cadre théorique. Au niveau de la troisième étape, il s'agissait de sélectionner et de définir des codes ; c'est-à-dire des unités de la classification des données recueillies. Les codes sont au départ des mots, des expressions qui permettent de catégoriser les indicateurs et qui renvoient dans le cadre d'une approche hypothético déductive aux indicateurs du cadre théorique. En ce qui concerne la catégorisation, c'est une opération de classification d'élément constitutif d'un ensemble par différenciation ; puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement établis.

On peut, à partir de la grille d'analyse élaborée plus haut, identifier les faits pertinents. Il s'agit alors d'analyser en profondeur les termes utilisés, la construction du discours et son développement. C'est ainsi que les données recueillies sur le terrain au travers des entretiens semi directifs ont été exploités suivant ce modèle d'analyse.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Après avoir collecté les données au chapitre précédent, il importe dans ce chapitre de présenter les résultats et les analyser. Ce chapitre traite de l'identification ou la présentation des récits de vie des cas, participants à la recherche et de la présentation des résultats de l'analyse suivis d'un commentaire.

4.1 Présentation des récits de vie des sujets

La phase de collecte des données nous a permis de nous intéresser aux discours des CO. Nous rappelons ici notre guide d'entretien qui comporte 04 thèmes de discussions présentés ainsi ci-après. La présentation des résultats qui suivra adoptera de façon linéaire ce schéma et étudiera les cas les uns après les autres.

4.1.1 Présentation des cas

Conseiller A : est âgée de 30 ans et de sexe féminin, 03ans de service au lycée de la cité des palmiers. Elle est de teint clair, toujours bien coiffée, d'une petite taille. Elle est toujours souriante. Possède comme outil communicationnel : un téléphone portable, une adresse email et elle dit participer souvent aux groupes de travail entre les CO lors des séminaires. Concernant leur utilisation, elle déclare « le téléphone me permet de communiquer avec les parents d'élèves et avec les collègues Co, mon adresse e-mail me permet de recevoir et d'envoyer des mails et c'est pendant les rencontres que nous formons des groupes de travail pour échanger ». Pour ce qui est de la relation entre la possession de ces outils et mon métier, elle affirme « ces outils m'aident à être en contact permanent avec les parents d'élèves, bref ces outils sont aussi bien utile dans mon travail que pour une utilisation personnelle ».

Conseiller A concernant le thème 2 sur l'utilisation des ressources en ligne affirme « avec mon ordinateur et la connexion internet, je consulte les documents mis en ligne par certains auteurs et je consulte les mémoires qui ont un rapport avec mon métier pour pouvoir m'enrichir de leurs connaissances et l'adapter à mon travail » concernant l'utilisation de ces outils en ligne, je les télécharge pour une consultation ultérieure. Pour ce qui est de la relation entre les outils et mon métier elle affirme que « les ressources du net permettent d'améliorer les méthodes de la conseillère d'orientation que je suis »

Conseiller A concernant le thème 3 elle dit posséder des clés USB , des CD-ROM ; quant à leur utilisation, il affirme il ressort du discours de C.A que *« je les utilise pour stocker et conserver des informations »*, pour ce qui est de la relation avec mon travail, il affirme *« oui ces outils que je possède sont utilisés beaucoup plus dans le cadre du travail ,mais il m'arrive souvent de les utiliser à d'autres fins*

Conseiller A concernant le thème 4 sur la question de savoir quels aspects de l'orientation sont améliorés par l'utilisation des TIC il répond *« le suivi des archives car on devrait suivre les élèves même s'ils changent d'établissement »*

L'orientation-conseil est d'abord vraiment très peu perçue par les parents d'élèves parce que ceux-ci ne savent pas. (...) Mais avec l'usage des TIC, l'orientation peut être un apport bénéfique pour les élèves. Mes outils me permettent de suivre les élèves et d'entrer en contact leurs parents. Ces outils nous rapprochent entre nous les Conseillers d'Orientation du Wouri, on expose les différentes difficultés afin d'harmoniser les solutions envisageables.

Conseiller B : la deuxième personne interrogée est B de sexe féminin est âgée de 36 ans, 4 ans de service au lycée de la cité des Palmiers ; .Elle est l'un des conseillers les plus permanemment sollicités par les élèves, les parents d'élèves et les autres pédagogues. Par rapport au thème 1 possède comme outil communicationnel un téléphone, une tablette, et un ordinateur. Pour ce qui est de l'utilisation qu'il en fait il énonce que :

« Je possède un ordinateur qui me permet de concevoir des fiches, saisies administratives etc. j'utilise la tablette pour les recherches avec la connexion internet, et le téléphone c'est pour les appels, pour joindre les parents d'élèves et c'est par ce canal que nous sommes souvent informés de la tenue des séminaires ou de tout autre rencontre.

Conseiller B pour ce qui est de l'utilisation des ressources en ligne énoncé *« je fais souvent des recherches sur le net pour voir ce que les autres ont écrit concernant l'orientation conseil »* Je consulte les articles et mémoires en ligne pour voir comment les autres procèdent et ça constitue une source d'inspiration pour moi afin de m'améliorer dans mon domaine. C'est la raison pour laquelle le net est important pour nous. En ce qui concerne la relation entre leur utilisation et mon métier, elle énonce *« il existe une relation étroite »*

Conseiller B pour ce qui est de l'utilisation des supports matériels dit en possède une clé USB, des CD-ROM, des logiciels dans sa machine qui ont été installés pour lui faciliter le travail. Ces supports sont importants parce qu'ils nous permettent de sauvegarder des données pour une utilisation ultérieure ou au cas où on rencontre des problèmes avec nos machines on peut avoir les documents ailleurs. En ce qui concerne la relation entre l'utilisation de ces outils et mon métier, elle énonce « *il y a une relation mais je les utilise aussi en dehors du cadre de travail.* »

Conseiller B à la question de savoir quels aspects de l'orientation sont améliorés à travers les TIC « *tous les aspects elle, surtout motiver les parents d'élèves à nous aider dans l'orientation, ce qui donnera plus de poids à l'orientation* »

Conseiller C, est âgée de 34 ans de sexe féminin, 3ans de service. C'est une femme de taille moyenne qui s'est chargée d'un cas spécifique dont la conduite et le rendement était déplorable et nul. par rapport au thème 1 dit qu'elle possède comme outil communicationnel un téléphone portable, des adresse e-mail, un ordinateur, il dit faire partie des réseaux éducatifs, Il utilise ces outils pour communiquer avec ses collègues, ses proches, j'envoie aussi des message électroniques pour échanger avec mes collègues en plus nous pouvez me joindre sur les réseaux sur Twitter, facebook ,whatsapp que j'utilise beaucoup pour échanger avec les CO du Wouri, j'ai mon blog etc.

Conseiller C concernant les outils en ligne, il déclare « j'ai moi-même des articles que je mets en ligne ou que je diffuse car c'est le terme approprié et je consulte aussi beaucoup d'autre articles pour enrichir mon expérience » La relation avec mon travail est très significative puisque « j'apprends et je propose aussi en fonction de mon contexte »

Conseiller C concernant les supports matériels dit posséder des clés USB, des CD-ROM, des disques durs etc. Ces supports, déclare-t-elle « me permettent de stocker un important nombre d'informations que je vais utiliser et par exemple des batteries rechargeables me permettent de m'en servir dans mes déplacement si j'arrive dans une zone où il n'y a pas d'électricité je ne vais éprouver aucune difficulté » La relation avec mon travail est importante.

Conseiller C déclare à la question de savoir quels aspects de l'orientation sont améliorés avec les Tic, dans le domaine scolaire, le suivi des élèves à travers les fiches numériques. Le programme de formation continue pour la performance des CO.

Il est vrai, le suivi de l'élèves est d'abord un problème académique avant d'être un problème affectif. Parce que le suivi d'un enfant dans le cadre de l'école, je parle surtout du cadre de l'école, c'est un problème académique. Alors, l'usage des TIC à ce moment-là devient nécessaire pour que nous les CO puissions avoir la main mise sur les élèves et qu'ils se sentent proches de nous

Conseiller D de sexe féminin est âgée de 34 ans, 3 ans d'ancienneté, il dit posséder par rapport au thème 1 sur l'environnement communicationnel, un téléphone une adresse e-mail. Pour ce qui est de leur utilisation, il déclare « mon téléphone me permet d'appeler mes collègues et les parents d'élèves pour le suivi. J'envoie aussi en ce qui concerne la relation entre mon travail et leur utilisation il déclare « je les utilise pour mon travail et pour mes besoin personnels »

Conseiller D parlant de l'utilisation des outils en ligne déclare « je consulte très rarement les outils en ligne, quand je suis connecté je fais autre chose que de lire les thèses et mémoires publiés en ligne » Ces outils ne me sont pas vraiment utile pour mon métier

Conseiller D pour ce qui est de l'utilisation des supports matériels dit posséder une clé USB des CD-ROM ; pour ce qui est de l'utilisation qu'il en fait il énonce « J'utilise ces outils pour stocker les données ; je les utilise aussi pour télécharger les séries et la musique »

Conseiller D concernant l'aspect de l'orientation sont améliorer à travers les Tic, le conseiller D déclare qu'il n'a rien à ajouter.

EUH...s'il faut parler réellement je dirais non, préfère la bonne vieille méthode, parce que l'expérience que j'ai, pour distiller les informations aux élèves, si je peux le dire, on ne passe pas par les TIC parce que je ne maîtrise pas vraiment l'outil TIC en plus je n'ai qu'un téléphone.

Conseiller E de sexe féminin est âgée de 43 pour 10ans d'ancienneté dit posséder un téléphone, une adresse e-mail, il dit participer souvent à des groupes de travail entre collègues. Pour ce qui est de l'utilisation qu'il en fait, il affirme que « le téléphone me permet d'échanger avec mes collègues, les parents d'élèves dans du travail, mon adresse e-mail me permet d'envoyer et de recevoir des mails et les groupes de travail dont ici (les CO du Wouri).

Conseiller E concernant l'utilisation des supports en ligne il affirme « je n'ai pas souvent recours à ces ressources en ligne pour améliorer ma pratique. Moi quand j'ai une difficulté, j'en parle avec mes collègues et on trouve une solution » donc je ne vois pas trop la relation avec mon travail quotidien.

Conseiller E concernant les supports matériels dits qu'il possède une clé USB, un disque dur. Pour ce qui est de l'utilisation, il affirme « j'utilise la clé pour stocker les documents, et le disque dur pour télécharger la musique » donc-il, n'y a pas une relation véritable entre la possession de ces outils et mon métier.

Conseiller E à la question de savoir quels aspects de l'orientation sont améliorés avec les TIC, il affirme le suivi des activités psychoaffectif et scolaire à travers les fiches numérisées. Il dit :

Le Conseiller d'Orientation efficace est celui-là qui prend en compte tous les changements de plus, c'est celui-là qui collabore avec les autres membres de la communauté, la plateforme que nous avons créée avec les CO de la région du Wouri les autres partenaires. L'autre aspect de la chose c'est le rendement scolaire. Un Conseiller d'Orientation est efficace lorsque dans son établissement, il y a de bons résultats parce que s'il n'y a pas de résultats satisfaisants, ça implique aussi le Conseiller d'Orientation.

Conseiller F de sexe masculin, chef service de l'orientation âgé de 47 pour 19 ans d'ancienneté dont 10ans passé au lycée de la cité des Palmiers, concernant l'environnement communicationnel, il dit posséder ; un téléphone, une adresse e-mail, un blog qui permet de s'exprimer. Pour ce qui est de son utilisation, il déclare : « pour organiser un séminaire, nous disposons d'un répertoire de numéros de téléphone de nos collègues (CO du Wouri) avec qui nous communiquons par téléphone ou par e-mail en envoyant des messages électroniques pour leur faire part d'une réunion ou d'un séminaire. » donc le téléphone et l'adresse e-mail lui permettent de communiquer. Donc une relation très étroite entre la possession et le métier.

Conseiller F concernant l'utilisation des supports en ligne, il déclare « je vais sur le net pour consulter les documents, je vais dans Google ou je consulte les dictionnaires en ligne ».

Conseiller F sur les supports matériels, il dit qu'il possède une clé USB, des logiciels de traitement de texte. Pour ce qui est de l'utilisation qu'il en fait déclare, c'est pour stocker que j'ai collecté auprès des collègues pour utilisation ultérieure.

Conseiller F à la question de savoir quels aspects de l'orientation sont améliorés « c'est l'aspect de l'accompagnement qui est amélioré » il affirme par ces propos :

En tant que chef service, la hiérarchie met à notre disposition des outils TIC, tels Ordinateurs, téléphones... et la connexion pour nos recherches. Bref nos élèves sont enregistrés dans une base de données pour le suivi et l'évolution de leurs notes.

4.1.2 Profil des Conseillers d'orientation du lycée de la cite des Palmiers

Tableau 4 : répartition par âge et par sexe des conseillers d'orientations

Ages	Hommes	Femmes	Total
30ans	–	1	1
34ans	–	1	1
34ans	–	1	1
36ans	–	1	1
43ans	–	1	1
47ans	1	–	1
Total			6

D'après le tableau 4 ci-dessus les CO interrogés se situent dans la tranche d'âge qui se situe dans l'intervalle] 30-47]. Dans cette tranche d'âge, il y a cinq femmes (5) et un (un) homme. Soit un pourcentage de 83.33% % de femmes et de 16.6% de garçons. Ceci rejoint les données du MINESEC qui montrent que le métier est féminin

Tableau 5 : Répartition selon l'ancienneté dans la fonction

Ancienneté	Homme	Femme	Total
3ans	–	1	1
4ans	–	1	1
4ans	–	1	1
5ans	–	1	1
10ans	–	1	1
19ans	1	–	1
Total			6

Ce tableau 5 montre que l'ancienneté de nos conseillers d'orientation s'étend entre 3 ans et 19 ans

4.2 Analyse de contenu des données des entretiens

L'analyse thématique comme méthode d'analyse de contenu permet de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers de l'énoncé ; il s'agit de produire dans cette partie une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle. Pour réaliser cette tâche, on procède en deux étapes : le repérage des idées significatives et leur catégorisation.

4.2.1 Justification du choix de l'analyse de contenu thématique

Nous avons choisi l'analyse de contenu thématique parce qu'elle permet de découper transversalement l'ensemble des entretiens et recherche une cohérence thématique (Blanchet et Gotman, 1992).

4.2.2 analyse par thème

Tableau 6 : thème 1 distribution des fréquences d'utilisation des outils communicationnel.

	Outils de communication	Occurrences	Pourcentage
Environnement communicationnel	Téléphone	06	100%
	Réseaux sociaux	04	66.6%
	Adresse e-mail	05	83.3%
	Sites web	02	33.3%
	Messagerie instantanée/groupe de discussion	06	100%

Il ressort de l'analyse de ce tableau sur la fréquence d'utilisation des outils communicationnels que tous les répondants possèdent un téléphone pour communiquer soit un total de (100%). Cependant pour ce qui est de l'utilisation des réseaux sociaux (66.6%), de l'adresse e-mail (83.3%), des sites web (33.3%), des groupes de discussion ou de messagerie instantanée (100%); on en déduit que le recours à la communication électronique qui se fait à travers l'ordinateur via l'utilisation du net est fiable. On constate que même si les intervenants n'ont pas d'ordinateur au bureau, ils ont une adresse e-mail ce qui est à encourager. Il serait important de vulgariser l'utilisation de ces outils de communication moderne pour pouvoir communiquer afin de faciliter les échanges et atteindre un grand nombre d'individus en peu de temps. Les outils communicationnels peuvent favoriser l'orientation si les uns et les autres les utilisent pour d'autre fin.

Tableau 7 : Distribution des fréquences d'occurrences d'utilisation des ressources en ligne par les CO

	Outils en ligne	Occurrences	Pourcentage
Ressources numériques	Articles en ligne	02	33.3%
	Mémoires en ligne	01	16.6%
	Documents en ligne Dictionnaire	02	33.3%

Il en ressort de ce tableau que les outils en ligne sont consultés timidement par nos CO. Ceux qui les consultent disent le faire pour améliorer leurs méthodes d'orientation afin être efficace sur le terrain. Ils essayent en lisant ces documents de les adapter à notre contexte. Le recours à ces outils nous permet d'accroître nos capacités disent certains. Ceux qui ne consultent pas ces documents disent ne pas trouver la nécessité de les utiliser.

Les obstacles à la consultation des outils en ligne sont liés à l'absence de la connexion internet qui coute encore cher pour certains et pour d'autre c'est la non possession et la non accessibilité de à l'outil internet qui est un inconvénient.

Tableau 8 :

Thème : distribution des fréquences d'occurrence d'utilisation des supports matériels

	Supports matériels	Occurrences	Pourcentage
Ressources matérielles numériques	Clé USB	06	100%
	Disque dur	02	33.3%
	CD ROM	06	100%
	Logiciels	02	33.3%

Il en ressort de ce tableau 8 que l'utilisation des supports matériels par les CO entretenus est fréquente L'occurrence est d'au moins 33.3% pour les disques durs. Ils sont utilisés

soit pour stocker des données ; ces données peuvent être des documents qui ont été préalablement téléchargés sur les ordinateurs ou tout autre appareil, soit des films ou de la musique. L'utilisation de disques durs est très faible chez nos CO soit un total de (33.3%). Quant-aux CD ROM (100%), ils sont utilisés pour stocker des données et les raisons sont les mêmes que celles données par les utilisateurs des clés USB (100%). Le recours aux logiciels est faible soit un total de (33.3%). Ceux qui les utilisent le font pour traiter des textes, concevoir des programmes etc.

Bref, nous pouvons dire que ces informations nous permettent de dire que pour avoir un système éducatif qui utilise les TIC, il faut le financement pour l'achat et l'entretien du matériel informatique. L'utilisation de ces ressources informatiques permet non seulement de faciliter la recherche mais aussi de stocker des données dans les supports qui seront utilisés plus tard. Aussi les élèves doivent être accompagnés et appuyés par les CO qui assurent un bon soutien suivi pédagogique. Donc, pour assurer un meilleur recours à ces outils TIC en ligne ou hors ligne dans les établissements scolaires, les autorités de l'administration et les dirigeants doivent s'assurer de la disponibilité conjuguée des moyens logistique, humain et matériels motivationnel et conceptuels.

Thème 4 : aspects de l'orientation à améliorer par l'utilisation des TIC

L'usage des TIC dans l'orientation pour le suivi des élèves c'est le fait pour le CO de suivre, contrôler, accompagner les élèves pour qu'ils améliorent leur rendement scolaire. Il en ressort à la lecture de l'analyse que nous avons fait que ces aspects sont faiblement touchés par les CO. Ceux-ci se plaignent qu'ils n'ont pas assez de moyen pour accompagner et suivre les élèves à distance. Ainsi les CO aident encore les élèves par les moyens traditionnels.

4.3 Analyse des hypothèses de recherche

D'après l'HR1, Les outils communicationnels améliorent l'orientation scolaire des élèves au Cameroun. Nous pouvons dire qu'au regard des résultats des entretiens, que les blogs sont des cadres d'expressions libre de certains CO, Néanmoins, les groupes de travail entre les collègues est à encourager et elle se fait beaucoup plus lors des séminaires ou des Journée Nationale de l'Orientation Scolaire (JNOS) où les uns et les autres expriment et partagent leurs expériences ; cela permet à tout le monde de parler de son environnement afin que les uns et les autres puissent bénéficier de nouvelles expériences qui enrichiraient

leurs pratiques. Donc les forums de discussion sont à encourager et à développer dans l'orientation conseil.

D'après l'HR2, Les ressources utilisées en ligne améliorent l'orientation scolaire des élèves au Cameroun. Au regard des résultats des entretiens élaborés, ces outils ne sont pas consultés par certains alors que ceux qui les consultent disent que ce sont des ressources qui leurs permettent d'acquérir des connaissances, d'améliorer leurs méthodes d'orientation Ils permettent de voir comment les autres Co améliorent leurs pratiques dans un contexte où nous sommes tous confrontés aux mêmes réalités puisque l'école est universelle, il faut s'adapter aux évolutions qui surviennent dans notre société.

D'après l' HR3, Les supports matériels améliorent la qualité de l'orientation scolaire des élèves au Cameroun. Il en ressort au regard des entretiens que les supports matériels tels que les clés USB, les CD ROM, les disques dur constituent des banques numériques qui permettent de faciliter le stockage, le transport et le transfert des donnée. Ces outils peuvent être utilisés pour suivre les élèves dans l'orientation De plus ce qui est utile c'est l'utilisation des logiciels qu'on doit favoriser pour améliorer l'orientation

CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DISCUSSION ET RECOMMANDATION

Ce chapitre qui est le dernier de ce travail est subdivisé en trois grandes parties. La première partie nous donne l'opportunité d'interpréter les résultats de cette recherche en définissant les implications théorique et pratiques. La deuxième partie nous permet de discuter les résultats auxquels nous sommes parvenus, de dégager les limites de cette étude afin d'aboutir aux suggestions dans la troisième partie.

5.1 Interprétation et discussion des résultats

D'après l'analyse de Gaziel et Warnet (1998), la dynamique qualité est liée à la volonté et à la capacité de définir les besoins du segment choisi. Si l'on prend l'exemple d'un service, la complexité de la tâche réside dans le fait qu'il faut identifier l'utilisateur final du service, et cerner ses besoins réels. Le cas est encore plus difficile s'il s'agit d'un service nouveau. Par exemple avant l'arrivée des minitels, peu de futurs usagers auraient été en mesure de déterminer leurs attentes par rapport au potentiel réel du service. Souvent, les besoins n'apparaissent de façon claire que lors des premières utilisations du produit.

La qualité se matérialise par la rencontre de l'offre et du besoin. C'est en expérimentant, en utilisant le produit ou le service, que le client éprouve ou non le contentement qu'il en attend. La qualité mesure la satisfaction perçue par le client. La qualité dans le processus d'orientation-conseil correspondrait alors à la valeur d'une chose, à sa capacité à atteindre les objectifs opérationnels. Selon Gaziel et Warnet (1998), l'engagement dans une vision partagée signifie que les acteurs du système doivent pouvoir œuvrer tous ensemble à la réalisation des objectifs fixés.

5.1.1 Interprétation des résultats de l'hypothèse de recherche 1 : l'utilisation des outils communicationnels améliore l'orientation

Suite aux inférences des entrevues nous avons conclu que l'hypothèse de recherche HR1 est confirmée. Par conséquent, un lien significatif entre l'utilisation des outils communicationnels améliorent l'orientation à distance pour le suivi pédagogique des élèves.

En conséquent, les résultats de l'enquête restent d'une grande importance car ils permettent de voir comment les CO font usage des TIC. S'agissant de leur utilisation, il convient de préciser que 100% des CO interrogés sont favorable à une orientation à distance. Par ailleurs, pour ce qui est du suivi pédagogique, 66% des CO pensent qu'avoir de bons résultats. De plus ces outils communicationnels permettent les échanges d'expériences entre les autres CO d'autre établissement de la ville de Douala.

Ces différents résultats montrent à suffisance que la majorité de CO intègre bel et bien l'outil TIC. Qui permettent de renforcer la fixation des acquis chez ses élèves par des exercices, favorise le suivi et le classement des élèves en fonction de leurs difficultés.

5.1.2 Interprétation des résultats de l'hypothèse de recherche 2 :l'utilisation des ressources d'internet améliore l'orientation scolaire

L'hypothèse de recherche HR2 a conduit à la conclusion selon laquelle il existe une corrélation significative entre l'usage des ressources d'internet par les CO et le suivi pédagogique des élèves (Fiabilité des informations sur les études, l'actualisation des informations sur les métiers et la collecte et la diffusion des informations). Le CO ou tout autre professionnel de l'orientation professionnelle ne sait pas à l'avance quelles sont les informations qu'il trouvera, il utilise donc des procédures de détection automatique des structures (par classification, ordination, quantification ou décomposition vectorielle). Exemple : les logiciels SPSS, STATISTICA.

Par ailleurs les résultats montrent que 33% de CO du lycée interrogés font usage des articles en ligne sur internet, 16% des CO du lycée font recours aux mémoires en lignes.

En ce qui concerne l'amélioration de l'orientation-conseil à travers les TIC. Un accompagnement efficace des élèves doit donc s'inscrire dans une perspective d'analyse projective. Les TIC se présentent donc comme une alternative face aux défis suscités. Sa souplesse tient à la facilité d'accès à des moyens qui sont dispersés et en temps réel, son coté économique tient au coût très faible d'accès à l'information, à jour. De nombreux écueils cependant sont décelables dans les usages d'Internet : dispersion, fiabilité, pertinence, qualité... Le déploiement de l'usage d'Internet dans les établissements scolaires ne peut se faire sans une stratégie, pour les enseignants, comme pour les élèves qui prennent en compte ces écueils. Les défis de la mondialisation exigent aujourd'hui la nécessaire prise en compte de leurs performances actuelles dans le choix des formations, des filières,

des métiers mais encore celles de leurs motivations et des exigences professionnelles qui s'inclinent vers des formations qualifiées.

5.1.3 Interprétation des résultats de l'hypothèse de recherche 3 : l'utilisation des supports matériels améliore l'orientation scolaire

Sur l'hypothèse de recherche HR3, cette dernière a été confirmée, qu'il existe un lien entre l'utilisation des supports matériels et l'amélioration de l'orientation scolaire.

Ce qui confirme la théorie des pratiques d'aide à l'orientation de Jean Guichard et Michel Huteau (2006), les TIC fournissent indirectement des aides pour décision et visent à faciliter le processus de choix qui se situe vers la fin du processus à l'orientation scolaire et professionnelle. En effet il existe 22 CD ROOM qui visent à apporter aux élèves des collèges et des lycées, des connaissances essentielles sur plus de 400 métiers

Au regard de ces résultats, on se rend compte qu'il existe un lien entre l'utilisation des supports matériels qui améliore l'orientation scolaire. 100% des CO interrogés ont des clés USB et des CDROOM, quel que soit le support, on retrouve ces deux grandes catégories : sur papier on trouvera les fiches métiers et les jeux de société sur le choix des métiers ou les outils d'auto diagnostic, sur support informatique les CD ROM métiers et les logiciels d'aide au choix d'un métier par jeux ou par diagnostic du profil de personnalité et/ou de compétences, sur Internet, les sites consacrés à l'orientation scolaire, les bases de données sur les métiers, et aussi l'accès aux sites des organismes professionnels représentatifs et des entreprises, et bientôt les logiciels d'aide en ligne à l'orientation scolaire

Les conseillers d'orientation sont les acteurs de l'accompagnement, du suivi à l'intégration pédagogique des TIC. Pour améliorer leurs conditions de travail, afin de proposer une orientation de qualité pour les élèves de notre système éducatif. De plus, plusieurs résultats montrent que l'intégration des TIC à l'école est utile pour travailler, pour communiquer avec les apprenants, les parents en vue de faciliter les apprentissages. En outre, pour faciliter ces apprentissages chez les apprenants, des séminaires de formation sont organisés dans les établissements scolaires. Alors l'article 25 de la loi d'orientation du 14 Avril stipule que « l'enseignement dans les établissements scolaire prend en compte l'évolution des sciences et des technologies, et dans ses contenus et méthode est adapté aux évolutions économique, scientifique, technologique, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international »

5.2 : Limites théoriques et méthodologiques

Comme toute œuvre humaine, la recherche elle aussi a ses forces mais aussi ses limites. Il est question ici d'étayer le lecteur sur ces dernières afin que d'autres chercheurs puissent les éviter dans l'optique d'améliorer les résultats des recherches futures qui toucheront au présent sujet. Notre recherche est largement tributaire de divers éléments dont l'influence sur les résultats nous invite à cerner certaines limites.

La première limite que nous pouvons relever est relative à l'insuffisance de la mise en garde des membres de la communauté éducative sur les inconvénients et l'utilisation inadéquate des ressources numériques. Cette limite est liée à deux raisons fondamentales : premièrement nous avons expressément la raison d'investiguer sur les avantages de l'usage des TIC. Deuxièmement la raison est due au fait que nous n'avons pas eu assez de texte qui traitent des inconvénients de l'utilisation pédagogique des TIC car comme nous le savons, une recherche qui se veut valide et scientifique ne saurait se baser uniquement sur un constat subjectivement empirique. Toutefois, nous pouvons relever quephrase incomplète peut être un piège pour CO paresseux qui se précipitent sur les ressources en ligne sans les contextualiser, les adapter aux réalités locales ni même comprendre ce qui a motivé l'auteur des outils en ligne à les mettre sur la toile. Lorsqu'elles sont mal utilisées internet aliène l'homme, limite le développement de certaines facultés et peuvent entraîner l'inertie des utilisateurs et plonger la société dans l'insécurité

Une autre limite de notre recherche se rapporte à la procédure de collecte des données que nous avons choisie : l'utilisation de l'entretien. Malgré les précautions d'usage, il nous est difficile de confirmer les réponses obtenues correspondant bel et bien aux réalités du terrain. Ensuite, même si le guide d'entretien utilisé pour récolter les données a été administré sous notre supervision, certains biais pourraient avoir glissé dans les réponses reçues. Ceci s'est concrètement observé au niveau du premier thème, du deuxième thème et même du quatrième thème. Les réponses différaient sur le type d'utilisation.

Comme nous ne pouvons exclure que ce phénomène est une possibilité qui ait pu avoir des incidences sur l'orientation de nos résultats, nous comprenons que ces derniers doivent être pris avec une certaine prudence.

Enfin comme autre limite à l'endroit de notre recherche, nous ne sommes pas allés dans les établissements privés, les avis des CO de l'enseignement privé sur la manière dont ils utilisent les TIC auraient peut être influencés les résultats que nous avons obtenus.

Au regard des constats faits sur le problème posé et des solutions auxquelles l'on aboutit, il convient à présent de faire des suggestions à certains acteurs de la communauté éducative Camerounaise.

5.3 Perspectives

Notre recherche sur l'usage des TIC dans l'orientation scolaire s'est avérée intéressante. Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous ont considérablement édifié et ont suscité d'autres réflexions sur la question au regard des réalités observées et des échanges avec d'autres acteurs éducatifs autres que les Conseillers d'orientation. Ces pistes pourront, on le souhaite, élargir la réflexion sur les problèmes que rencontrent les Conseillers d'Orientation.

Premièrement, nous pensons qu'il serait important de mener une recherche de type qualitatif avec des interviews, des entretiens sur la même population à laquelle il sera intéressant d'associer d'autres acteurs du système éducatif notamment les chefs d'établissement et les animateurs pédagogique, afin d'évaluer le dispositif de l'usage des TIC dans l'orientation.

Une autre étude pourra être menée et axée sur l'implication des CO dans le processus d'intégration des TIC dans l'orientation scolaire. Car comme il nous a été donné de constater que, certains CO à travers des attitudes ont du mal à intégrer ces outils TIC dans l'orientation scolaire.

D'autres recherches peuvent également être menées sur les multiples autres facteurs qui améliorent l'utilisation des TIC dans l'orientation. Comme a pu le montrer notre recherche sur les TIC à une forte amélioration sur l'orientation et le suivi pédagogique des élèves.

5.4 Implications théoriques, pratiques et professionnelles

Les résultats de cette étude ont des implications sur la communauté éducative concernée ici comprennent, les pouvoirs publics, les élèves, parents d'élèves et conseillers d'orientation.

Il est important de noter que la loi de l'orientation de l'éducation au Cameroun (1998) stipule que « les activités d'orientation scolaire et de psychologie scolaire s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement ». Et, d'après le cahier de charge du Conseiller d'Orientation (2009) « tout système éducatif soucieux de sa

performance et de son efficacité doit reposer sur trois piliers à savoir : l'administration, la pédagogie et l'orientation conseil » Chacun de ses trois piliers s'appuie sur un personnel spécifique et, est appelé à remplir ses missions particulières. Nous suggérons aux administrateurs et aux enseignants d'expérimenter progressivement des outils offerts par les TIC, afin de susciter la motivation de l'apprenant. Dans la même étape, nous leur suggérons de prendre conscience de l'impact des TIC dans la gestion des établissements et dans les pratiques de classe. A l'étape adaptative, nous recommandons aux pouvoirs publics de sensibiliser et de vulgariser l'utilisation des TIC pour soutenir l'enseignement de diverses disciplines. En ce qui concerne l'étape de l'infusion et de la transformation, nous leur suggérons de diversifier les usages des TIC pour motiver de plus en plus les acteurs de terrain.

Outre, ceci implique de la part des enseignants de renforcer les styles d'enseignement traditionnel par les pratiques innovantes des TIC. Aussi, l'implication de tous les acteurs de l'environnement scolaire dès le début du processus d'implantation des TIC afin d'améliorer la qualité de l'éducation. La communauté éducative ne se limite pas aux administrateurs et aux enseignants.

Aux élèves

Dans le processus d'intégration des TIC, les élèves sont les principaux acteurs bénéficiant de ces outils pédagogiques. De ce fait, aux facteurs psychologiques, pédagogiques et individuels, il est nécessaire d'inciter à plus d'engagement dans l'utilisation des TIC ; car elles peuvent améliorer leurs performances scolaires. Outre, il s'avère important pour les élèves de s'initier à la construction de leur savoir grâce à l'appui des TIC, puisque l'enseignement est désormais centré sur lui. Dans la même lancée, il est judicieux pour les élèves de comprendre quand et pourquoi utiliser les outils issus des TIC à des fins pédagogiques. Dans la communauté éducative, les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Aux parents d'élèves

Etant premiers acteurs de la socialisation de l'élève, aux facteurs technologiques et sociaux, les résultats impliquent dans la pratique que les parents offrent les ordinateurs à leurs enfants, car l'apprentissage appuyé par ces outils est une autre forme d'alphabétisation et peut être gage de la réussite scolaire. Outre, ils doivent ménager un

espace propice à l'apprentissage appuyé par les TIC. Dans cette communauté éducative, le conseiller d'orientation est un maillon essentiel.

Aux conseillers d'orientation

Dans le contexte de ce travail, les conseillers d'orientation sont des agents chargés de l'intégration des TIC au sein de l'école. Ces conseillers sont chargés d'assister les élèves et enseignants dans leur tâche. Aux facteurs psychologiques, technologiques, individuels et pédagogiques, les résultats obtenus ont des implications théoriques, pratiques et professionnelles, aussi il est nécessaire de :

- Contribuer à l'élaboration et à l'application du plan d'intégration des TIC.
- Consulter toutes les instances d'une école pour faire un projet d'intégration des TIC dans les programmes de formation. Il peut constituer le plan de travail du conseiller TIC qui veille à sa mise en œuvre.
- Inciter et préparer le personnel enseignant à utiliser les TIC pour présenter ses réalisations aux différents colloques et conférences.
- Informer le personnel enseignant sur les applications pédagogiques des TIC
- Sensibiliser, conseiller et assister le personnel enseignant dans la conception, la réalisation et l'évaluation des stratégies pédagogiques touchant l'intégration des TIC. Diversifier l'enseignement et susciter l'intérêt et la motivation des élèves.
- Favoriser, développer et entretenir une véritable culture technologique afin que les TIC s'intègrent aux stratégies d'apprentissage et d'enseignement des professeurs.

Coordonner la réponse aux besoins ponctuels des enseignants dans l'utilisation des TIC.

En effet, le conseiller d'orientation en matière des TIC n'est pas obligatoirement un technicien en informatique, ni un gestionnaire de réseau, ni un webmaster. Cependant, ses connaissances pédagogiques et techniques lui permettent de recevoir les demandes relatives aux TIC afin qu'il guide les demandeurs vers les ressources appropriées et Conseiller la direction de l'établissement quant au développement possible et souhaitable des TIC.

Les Limites de l'étude

Au terme de ce travail de recherche, nous n'avons pas la prétention d'avoir exploré tous les facteurs inhérents pour suivi pédagogique à travers l'orientation. Il était question pour nous dans cette étude de relever et d'analyser quelques problèmes qui seraient liés à l'amélioration de la qualité du suivi pédagogique des élèves dans notre système éducatif. Ces limites sont dues aux difficultés rencontrées lors de la recherche. Ces difficultés sont entre autre notre nouvelle situation de chercheur dans ce travail scientifique, le temps imparti pour les études, les moyens matériels et financiers adéquats n'étaient pas à notre portée.

En définitive, ce chapitre nous a permis de mieux cerner la démarche scientifique que nous avons suivie tout au long de notre travail. Aussi pour parfaire ce travail, nous allons aborder la phase opératoire de notre recherche

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de cette recherche ou notre étude avait pour thème « l'usage des TIC dans l'orientation scolaire au Cameroun », il était question pour nous de traiter du problème de l'accompagnement des élèves par les Conseillers d'orientation pour l'amélioration de la qualité du suivi. Nous avons perçu que les TIC influencent le suivi, l'accompagnement, le renforcement des capacités si et seulement si ils sont utilisés pour les besoins de la profession. Le Cahier Des Charges du conseiller d'orientation (2009) distingue trois types d'activités que celui-ci doit pouvoir mener au sein de l'établissement scolaire. Il s'agit des activités de formation, des services adaptés et des activités administratives et de recherche. C'est à travers l'exercice de ces tâches qu'il convient d'examiner son efficacité. Aussi, celles-ci doivent pouvoir s'inscrire dans la démarche qualité prônée par l'ensemble du système. Or, la plupart des conseillers d'orientation au sein de nos établissements scolaires exercent leurs activités en marge de cette démarche. Ils se situent de ce fait dans une pratique de type linéaire qui ne tient compte le plus souvent que de leur seul avis. La question principale qui a conduit cette réflexion a été celle de savoir si l'usage des TIC améliore l'orientation scolaire pour les élèves au Cameroun. Pour répondre à cette question, nous avons mené une étude de cas de type compréhensif qui nous a permis de comprendre le sens de la participation des Conseillers au processus d'orientation-conseil. Cette étude a largement fait usage des entretiens individuels et collectifs. L'entretien individuel s'est passé avec six conseillers d'orientation du Lycée de la Cité des Palmiers. Ces participants ont été sélectionnés par convenance.

A l'issue de cette analyse, il ressort que la qualité au sein du processus d'orientation-conseil s'effrite, pourtant elle ne semble pas éloignée des préoccupations des personnels de ce domaine. Notre recherche s'inscrit de ce fait dans les travaux de Gaziél et Warnet (1998). Pour mener à bien ce travail, un guide d'entretien comportant 04 thèmes ont été traités et passé aux Conseillers d'orientation de la région du littoral, département du Wouri et dans l'arrondissement de Douala 5ème pour recueillir les informations sur la façon dont ils utilisent les TIC à leur disposition pour les besoins de leur profession. Nous avons posé l'hypothèse générale selon laquelle les TIC améliorent la qualité du suivi pédagogique des élèves. Cette hypothèse générale a été éclatée en 03 hypothèses spécifiques à savoir : HR1 : l'utilisation des outils communicationnels améliore l'orientation scolaire ; HR2 : l'utilisation des ressources améliore l'orientation scolaire ; HR3 : l'utilisation des supports matériels améliore l'orientation scolaire. Nos hypothèses de recherche ont été vérifiées puis confirmées. Ce qui revient à dire que l'utilisation des TIC

par les CO a un impact sur l'amélioration de la qualité de l'éducation de notre système éducatif. Au vue de ces résultats, les usages porteurs d'espoir ici est à encourager via internet, le développement des compétences méthodologiques et pédagogiques par l'utilisation des logiciels, téléchargement et le stockage des données sous formes numérique (clé USB CD ROM...). En outre, le développement des compétences technique liées à l'utilisation des ressources numériques peut permettre de faire éclore l'esprit de créativité des CO. Les autres usages possibles à encourager pour les CO sont : la conception des documents, le traitement de textes, la réalisation des exposés et la simulation d'expérience. En effet, Gaziel et Warnet (1998) ont précisé que la qualité au sein d'une organisation éducationnelle fait référence au respect d'un ensemble de normes qui doivent pouvoir être repérables. Aussi avons-nous proposé un modèle partenarial de l'efficacité du conseiller d'orientation mettant en exergue les facteurs

Sans avoir la prétention d'avoir exploré tous les aspects liés au problème de notre étude, nous estimons que les manquements pourront être comblés par d'autre recherches allant dans le sens d'améliorer la qualité de notre système éducatif

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bandura,A (1993). *Perceived self-efficacy in cognitive development and functioning*.*Educational psychologist*, 117-148

Bandura,A(1989). *Social cognitive theory*.*Annals of child Development*, 6, 1-60

Baron, G.L., & Bruillard, E. (2000). *Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation : quelles compétences pour les enseignants ?* *Education & formations*, no. 56, pp. 69-76 Paris, France:

Biehler, Robert F; Snowman, Jack (1993).*Psychology applied to teaching* (7è édition).

Boston: Houghton Mifflin Company.

Biya, P. (2003, 5 janvier). 2004, *une année importante pour le Cameroun .L'intégralité du message de fin d'année du chef de l'Etat à la Nation*. Cameroon Tribune, no. Spécial.

Breuleux, A., Erickson, G., Laferrière, T. et Lamon, M. (2002). *Devis sociotechniques pour l'établissement de communautés d'apprentissage en réseau pour l'intégration pédagogique des TIC en formation des maîtres*. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(2), 411-434.

Bruillard, E. (1998). *La formation aux technologies de l'information et de la communication dans les IUFM : quelques éléments de réflexion* *Informatique et Formation*, septembre, pp. 129-139. Editions Université Paris 8.

Carugati, F. et Tomasetto, C. (2002). *Le corps enseignant face aux technologies de l'information et de la communication : un défi incontournable*. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(2), 305-324.

Djeumeni, M. (2011) *Pratiques pédagogiques des enseignants avec les TIC au Cameroun, entre politique publique et dispositifs technologique, compétences des enseignants et compétences des apprenants, pratiques publiques et pratiques privées* . Thèse de doctorat.Université Sorbonne

Inédit. Ertmer, P. A. (1999). Addressing first- and second-order barriers to change: Strategies for technology integration, *Educational Technology Research and Development*, Vol. 47, n° 4, p. 47-61.

Evola,R (2011). *La crise d'identité professionnelle chez les enseignants camerounais et leur motivation au travail*. *Url : <http://academia skepsis.org/revista Educacao.html>*

Fonkoua, P. (2006). *La formation des enseignants et le développement durable en Afrique: d'une situation locale à une préoccupation globale*. Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, 22(2), p. 43-49.

Karsenti, T. (1999). *Comment le recours aux TIC en pédagogie universitaire peut favoriser la motivation des étudiants : le cas d'un cours médiatisé sur le web*. Cahiers de la recherche en éducation, 6(3), 455-484.

Karsenti, T. (2002). *Défis de l'intégration des TIC dans la formation et le travail enseignant : perspectives et expériences nord-américaines et européennes*. Politiques d'éducation et de formation.

Karsenti, T. (2003b). *Plus captivantes qu'un tableau noir : L'impact des nouvelles technologies sur la motivation à l'école*. [Consulté le 24 mai 2006] à l'adresse http://karsenti.scedu.umontreal.ca/pdf/publications/2003/rfsp_6_24.pdf

Karsenti, T. et Larose, F. (dir.) (2001). *Les TIC... au cœur des pédagogies universitaires s. Québec* : Presses de l'Université du Québec.

Karsenti, T., Peraya, D. et Viens, J. (2002). *Conclusion : Bilan et perspectives de la recherche sur la formation des maîtres à l'intégration pédagogique des TIC*. Revue des sciences de l'éducation, 28(2), 459-470.

Koffi Annan (2002). *Sommet mondial sur la société de l'information à tunis Koumene, J. (2009). Introduction de l'informatique au Cameroun, enseignement de l'informatique au secondaire*. chapitre3, (Mémoire de DIPES II publié), Ecole Normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun. <http://josialekenne.over-blog.com/article-33706521.html>

Larose, F. et Peraya, D. (2001). *Fondements épistémologiques et spécificité pédagogique du recours aux environnements virtuels en enseignement*. Médiation ou médiatisation ? In T. Karsenti et F. Larose (dir.), *Les TIC... au cœur des pédagogies universitaires* (p. 31-68). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Larose, F., Lenoir, Y., Karsenti, T. et Grenon, V. (2002). *Les facteurs sous-jacents au transfert des compétences informatiques construites par les futurs maîtres du primaire sur le plan de l'intervention éducative*. Revue des sciences de l'éducation, 28(2), 265-287.

Laurier, M. et Viens, J. (2000). *La formation des maîtres aux technologies de l'information et de la communication*. In M. Laurier et L. Duquette (dir.), *Apprendre une*

langue dans un environnement multimédia (p. 325-347). Montréal : Les Éditions Logiques.

Long, D (année inconnue), *les TIC et la motivation des élèves*, Université de Monchon (canada) <http://web.umonton.ca/um/cm-long/do4/therix/Download/motivation.pdf>.

Mangenot, F. (2000). *L'intégration des TIC dans une perspective systémique*. *Les Langues modernes* 3, 38-44. Récupéré le 4 décembre 2006 de http://w3.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/systemique.rtf

Matchinda, B (2008). *Les TIC et Internet au service de l'orientation*. Association EPI

Mbangwana, M.A., & Ondoua, E. (2006). *L'intégration pédagogique des TIC à l'école primaire publique au Cameroun*. In P. Fonkoua (Dir.), *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun* (pp. 77-118). Yaoundé, Cameroun: Editions Terroirs;

Merriam, S. B. (1998). *Qualitative research and case study applications in education*. San Francisco : Jossey-Bass.

Mialaret, G. (1996). *Les sciences de l'éducation*, paris : PUF MINESUP, () (2001). *Loi d'orientation de l'enseignement supérieur*. Récupéré le 7 mars 2007 de <http://www.minesup.gov.cm/fra/>

MINESEC, (2009). -*Cahier Des Charges du Conseiller d'Orientation*.

-*Circulaire N°06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 relative aux missions du conseiller d'Orientation au sein de l'établissement scolaire*.

-*Circulaire N°07/B1/1464/MINEDUC/CAB précisant les principes, les mécanismes de fonctionnement et les procédures d'orientation et de conseil des élèves*.

-*Circulaire N° 08/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 portant définition*

Mvoto Meyong, C (2010). *Appropriation des innovations dans les écoles normales supérieures: une étude des besoins, des avantages et contraintes de l'intégration des TIC* .

Frantice net, No 1, 24-41 Newman, Fred M (1989). Student engagement and high school reform. *Educational psychology*, 46(5),34-36

Nkuipou, N. (2007). *La prise en compte de l'accès communautaire dans la stratégie nationale des TIC : le cas du Cameroun*. Atelier sur les Politiques et Stratégies nationales

des TIC, Douala, juin 2007. Récupéré le 7 mars 2007 de <http://www.epolafrica.org/douala06/>

Paillé, P., Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.

Paillé, p. (1996). *Recherche qualitative*. Dans A. Mucchielli(Ed), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp.54-55).Paris : Armand Colin

Pintrich,P-R(1999). *The role of motivation in promoting and sustaining self regulated learning*. *International Journal of Educational Research*, 31, 459,-470

Raby, C. (2005). *Le processus d'intégration des technologies de l'information et de la communication* . Dans T.

Karsenti et F. Larose (dir.), *L'intégration Pédagogique des TIC dans le travail enseignant* (p. 79-95). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec. RESEN Cameroun (2003)

Tardif, J. (1998). *Intégrer les nouvelles technologies de l'information : Quel cadre pédagogique?* Paris, ESF Éditeur.Tedou,j.(2007). Evolution des systèmes statistiques nationaux. Expérience du Cameroun. Commission statistique de l'ONU. New York, février 2007.Récupéré le 13 mars 2007 de [http://unstats.un.org/unsd/statcom/seminar Cameroun pdf](http://unstats.un.org/unsd/statcom/seminarCameroun.pdf).

UNESCO (2003). *L'éducation dans et pour la société de l'information*, url :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001355/135528f.pdf>

UNESCO. (2002). *Information and communication technology in education . A curriculum for schools and programme of teacher development*. Paris, France : UNESCO. Page consultée le 16 avril 2009, à partir de <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001295/129538e.pdf>. Ungerleider, C. (2002). *Information and communication technologies in elementary and secondary education : A state of the art review*. In Actes du Colloque 2002 du Programme pancanadien de recherche en éducation (PPRE) : *La technologie de l'information et l'apprentissage* . Document téléaccessible à l'URL : <<http://www.cemec.ca>>.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Formulaire de consentement éclairé

Cette recherche est réalisée dans le cadre du mémoire de fin de formation à l'ENS.

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire les renseignements qui suivent : Ce formulaire de consentement vous explique les buts de ce projet de recherche et ses procédures.

Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles. Cette recherche a pour but d'étudier l'usage des TIC dans l'orientation scolaire et suivi pédagogique des élèves

L'entrevue, de type individuel (collectif) se présentera dans le lieu de votre choix. Elle aura une durée de 15minutes maximum (45 minutes). Et elle sera enregistrée avec un téléphone. L'entrevue concerne votre expérience personnelle. Vous êtes libre de participer à ce projet. Vous pouvez refuser de répondre à certaines questions ou encore de mettre fin à l'entretien à tout moment, sans avoir à fournir de raisons et sans aucun préjudice. si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur responsable dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements, personnels vous concernant, incluant les enregistrements, seront alors détruits. Dans les travaux produits à partir de cette recherche, vous pourrez être identifié soit par un nom fictif pour assurer votre confidentialité selon ce à quoi vous consentirez spécifiquement. Les noms des participants ne paraîtront dans aucun rapport. Les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur aura accès à liste des noms et des codes. Votre collaboration est très précieuse pour cette recherche et je vous remercie vivement d'y participer.

Si vous souhaitez recevoir un court résumé des résultats, de la recherche vous êtes invité à préciser ci-après l'adresse postale ou courriel à laquelle vous le faire parvenir.

Je soussigné(é).....consens librement à participer à la recherche sur la participation parentale au processus d'orientation-conseil et efficacité du conseiller d'orientation. J'ai pris connaissance du formulaire et je suis satisfait des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

.....Date :

Signature du participant(e)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES CONSEILLERS D'ORIENTATION.

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation à l'école Normale Supérieure de Yaoundé, nous menons une recherche sur le thème : l'usage d'internet pour l'orientation à distance et suivi scolaire. Nous vous prions de bien vouloir nous accorder un entretien qui nous permettra de recueillir des informations afin de réaliser ce projet académique.

Ce guide comporte quatre(04) sections portant sur notre thème de recherche et une partie réservée à la suggestion. Consentez-vous à cet entretien et à la l'enregistrement de cet entretien ? L'anonymat de vos réponses est assuré

Identification du répondant

Genre

Age

Ancienneté dans la fonction

Thème0 : Connaissance générale sur les TIC au processus d'orientation-conseil

Thème 1 : Quels sont les outils communication que vous possédez

Sous-thème1 : A quoi vous servent –ils ?

Sous-thème 2 : Y a-t-il une relation entre ces outils et votre métier ?

Thème 2 : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Sous-thème1 : comment vous vous en servez ?

Sous-thème 2 : la relation que vous établissez avec votre métier

Thème 3 : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Sous-thème1 : A quoi vous servent-ils ?

Sous-thème2 : relation entre les supports matériels et l'exercice de votre fonction

Thème 4 : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation TIC ?

ANNEXE 3

Retranscription de verbatim de l'entretien de groupes de 6 Conseillers d'orientation sur l'usage des TIC dans l'orientation scolaire du 17 /04/2016.

CADRE : cadre d'une rencontre entre les CO au bureau du chef service de l'orientation

Chaise disposées de la façon d'une table ronde.

Nous avons été introduits par le biais d'une connaissance et avons expliqué aux participants les objectifs et objectif et but de notre recherche.

Tous ont coopéré, et se sont prêtés au jeu de manière volontaire et sans contrainte. Ils se sont vraiment sentis concernés par le thème à savoir l'usage des TIC dans l'orientation scolaire chez les conseillers d'orientation.

L'entretien s'est déroulé dans une ambiance joviale, marquée par des éclats de rires, des anecdotes, des blagues tout en restant sérieux. Il y a eu quelque fois des petits égarements et des énervements ou encore des prises de parole de manière désordonnée.

Ces 06 Conseillers d'orientation présents ne sont pas tous allés jusqu'au bout de l'entretien, raison occupationnelle. Composé de 5 femmes et 1 homme dont l'âge varie entre 30 et 47 ans.

Nous avons donné des prêtres noms aux participants : allant du sujet 1 au sujet 6

Les points sur lesquels il y a partagé des avis :

Verbatim du cas A

Interviewer : Quels sont les outils communication que vous possédez ?

C. A Bon, ce que je possède comme outil communicationnel, j'ai un téléphone, un ordinateur portable. Qui me permettent entrer en contact avec les parents d'élèves, afin qu'ils me disent régulièrement comment leurs enfants se comportent, et quand il y a des soucis ils m'envoient des SMS par Whatsapp. S'agissant la relation avec ses outils et mon métier je dirai qu'ils sont étroitement liée, on ne peut faire sans de nos jours.

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : pour les recherche sur internet, je cherche les infos récentes pour mes élèves, en vue d'améliorer les séances d'informations, recherche des métiers porteurs, les concours, bref tous les éléments pouvant aider mes élèves. Et télécharger les documents nécessaires.

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet ?

Interviewé : ah il est va de soi qu'on garde tous ces éléments dans une base de donnée, car ces recherche nous serviront plus tard ou alors pour les élèves des autre classes, raison pour laquelle j'ai toujours une clé USB avec moi, encore mieux dans mon bureau j'ai des CD ROOM,

Interviewer : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation d'TIC ?

Interviewé : euhh honnêtement je sais pas comment répondre, bref nos séances de formation sont dans des cahiers, nous ne pouvons pas donner cours avec les tablettes ou outre, pour le suivi de l'élèves, nous avons encore des fiches, et des registres,

Verbatim du cas. B

Interviewer : Quels sont les outils communication que vous possédez ?

Interviewé : comme outils communicationnel j'ai un téléphone portable, un ordinateur, ces outils mes permettent entrer en contact avec les parents d'élèves, pour leur donner certaines informations, ah ici au lycée les élèves sont forts, ils cachent les bulletins, ils ne transmettent pas les convocations... avec ces outils nous traitons directement avec les parents.

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : pour les ressources sur internet nous tapons les différents moteurs de recherche GOOGLE, YAHOO sites de recherche qui nous aide en savoir plus sur notre métiers. Nous avons créé une plate-forme pour nous aider entre CO du WOURI.

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Interviewé : ah mon fils j'ai une clé USB, c'est ou je garde mes documents qui pourront me servent plus tard.

Interviewer : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation des TIC ?

Interviewé : pour moi, organiser les séminaires en vue de renforcer les capacités avec les TIC, habituer les CO à l'outil informatique, pour mieux suivre les différents cas.

Verbatim du Cas. C

Interviewer : Quels sont les outils communication que vous possédez ?

Interviewé : les outils communicationnel que je possède sont, téléphone, tablette, ordinateur oui il y'a une relation certaine avec ses outils et notre métiers, l'ordinateur me permet de saisir les rédactions administratives,

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : il y'a tellement des documents en ligne qu'on a le choix, donc on choisit ceux qui peuvent être utilise pour l'orientation.

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Interviewé : comme mes collègues, j'ai une clé USB, des CDROOM ces supports me permettent des stocker les documents que je prends sur internet.

Interviewer : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation des TIC ?

Interviewé : pour moi, tous les aspects sont à améliorer, être en communication avec les parents d'élèves pour qu'ils nous aident un peu plus. Numériser les fiches pédagogiques.

Verbatim du Cas. D

Interviewer : Quels sont les outils communication que vous possédez ?

Interviewé : je possède un téléphone portable, un ordinateur, ces outils me permettent d'appeler, saisir des documents, et faire des recherches. Normal qu'il ait une relation avec notre métiers,

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : je fais des recherche sur les différents sites internet, pour améliorer l'orientation, je vais dans le site du COSUP afin d'avoir les dernières informations

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Interviewé : comme les autres, j'ai une clé USB, des CDROOM ces supports me permettent de stocker les documents que je prends sur le net

Verbatim du Cas. E

Interviewer : Quels sont les outils de communication que vous possédez ?

Interviewé : les outils de communication que je possède sont, téléphone, tablette, ordinateur oui il y'a une relation certaine avec ses outils et notre métier, l'ordinateur me permet de saisir les rédactions administratives,

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : il y'a tellement de documents en ligne qu'on a le choix, donc on choisit ceux qui peuvent être utilisés pour l'orientation.

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Interviewé : comme mes collègues, j'ai une clé USB, des CDROOM ces supports me permettent de stocker les documents que je prends sur internet.

Interviewer : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation des TIC ?

Interviewé : pour moi, tous les aspects sont à améliorer, être en communication avec les parents d'élèves pour qu'ils nous aident un peu plus. Numériser les fiches pédagogiques.

Verbatim du Cas. F

Interviewer : Quels sont les outils de communication que vous possédez ?

Interviewé : outil de communication, je possède ; un téléphone, une adresse e-mail, un blog qui permet de s'exprimer. Pour ce qui est de son utilisation, pour organiser un séminaire, nous disposons d'un répertoire de numéros de téléphone de nos collègues (CO

du Wouri) avec qui nous communiquons par téléphone ou par e-mail en envoyant des messages électroniques pour leur faire part d'une réunion ou d'un séminaire. » donc le téléphone et l'adresse e-mail lui permettent de communiquer. Donc une relation très étroite entre la possession et le métier.

Interviewer : Comment utilisez-vous les ressources sur internet pour améliorer l'orientation ?

Interviewé : l'utilisation des ressources en ligne, je vais sur le net pour consulter les documents, je vais dans Google ou je consulte les dictionnaires en ligne.

Interviewer : Les supports matériels que vous utilisez pour stocker vos informations sur internet

Interviewé : les supports matériels, que je possède, clé USB, des logiciels de traitement de texte. Pour ce qui est de l'utilisation, c'est pour stocker que j'ai collecté auprès des collègues pour utilisation ultérieure.

Interviewer : Quels aspects de l'orientation sont améliorés par cette utilisation des TIC ?

Interviewé : c'est l'aspect de l'accompagnement qui est amélioré, il faut l'administration nous aide en mettant en notre disposition les outils nécessaire pour le suivi.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION
SECTION : Conseillers d'Orientation



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION
SECTION: Counseling Guidance

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Pierre FONKOUA, chef de département des Sciences de l'Éducation, certifie que l'étudiant (e) nommé(e) :

MBALLA NANJA JUSTIN
OLIVIER

Est inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'Éducation, Filière Conseillers d'Orientation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

L'usage des TIC dans
l'orientation scolaire
au Cameroun

Sous la direction de DR. DJELMENDI MARCELINE

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains services en vue de la collecte des données nécessaires à sa finalisation.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 17 Mai 2016.

Le Chef de Département



Pr Pierre FONKOUA

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

BP : 47 Yaoundé
Tél : 222 23 12 15



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Paix - Travail - Patrie
PEACE - WORK - FATHERLAND

ATTESTATION

Nous soussignés, attestons avoir pris connaissance :

- 1) des prescriptions contenues dans la grille de rédaction et d'évaluation des mémoires de la filière de l'ENS de Yaoundé ;
- 2) de la procédure de soutenance des mémoires.

Nom et Prénoms de l'étudiant MBALLA RIANICJA

JUSTIN OLIVIER

Matricule A0T653F

TITRE DU MEMOIRE : D'usage des TIC
dans l'orientation scolaire
au Cameroun.

Yaoundé, le 02/06/2016

Signature de l'étudiant

Signature(s), Nom(s), Prénom(s) et Grade(s)
Encadreur(s)

DJEUMENI Tchamabe N.